

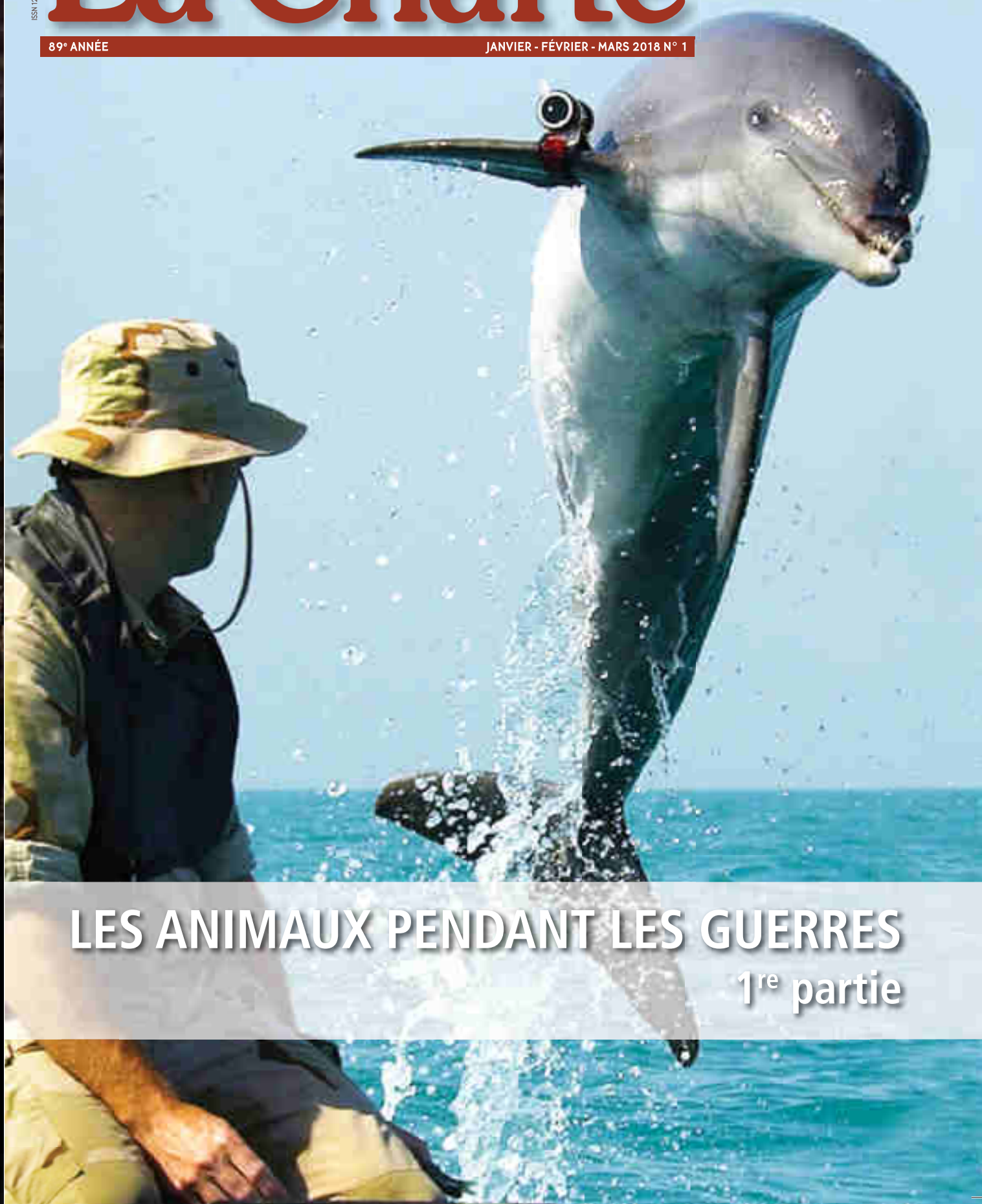
ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

89^e ANNÉE

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2018 N° 1



LES ANIMAUX PENDANT LES GUERRES
1^{re} partie

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

- L'exposition sur le Débarquement de Provence franchit l'Atlantique 4
- Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie6
- Notre porte-drapeau national et ami, Eugène Poirier, nous a quittés 7
- 15^e Prix Grand Témoin de la France Mutualiste.....8

6 DOSSIER

- Les animaux pendant les guerres..... 9

16 HISTOIRE

- Les décorations officielles françaises 20
- La Tranchée de Chattancourt 22
- Comme une revanche 24
- La bataille de Gembloux 26
- Témoignages d'Indochine 28
- En Algérie, avec les câbles hertziens31
- Les vitraux commémoratifs : quand la guerre entre dans les églises33

38 GRANDE-GARENNE

45 GROUPEMENTS FNAM

50 LU POUR VOUS

51 ANNONCES

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1218 A 06718
Janvier - Février - Mars 2018 - Dépôt légal à parution



1^{er} page de couverture :

K-Dog, dauphin de la « Command Task Unit » (CTU) 55.4.3, sort de l'eau en face du sergent Andrew Garrett pendant l'entraînement près de l'USS Gunston Hall, dans le Golfe Persique. © US Navy, première classe Brien Aho (Domaine public).

4^e page de couverture :

Reconstitution d'une tranchée à Chattancourt (55).
© Radja Photographie

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41
C.C.P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.
E-mail : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Henri Lacaille.
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :

Tél. : 02 48 52 95 60

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille.

La direction de La Charte ne peut être tenue responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés.

Maginot, 130 ans cette année

Cent trente ans d'âge et de sagesse, c'est un lourd héritage que nous portons et dont nous devons être dignes. La Fédération Maginot est ainsi la plus ancienne des associations d'anciens combattants et, à ce titre, doit donner l'exemple de la sagesse, de la modération mais aussi, pourquoi pas, de l'aptitude à se renouveler, en adaptant son fonctionnement, ses actions, son existence même pour résister à l'usure du temps.

Nous allons être servis cette année et dans ces domaines. Depuis 1933 nous marchons appuyés sur la Loterie nationale puis sur le Loto, puis adossés à la Française des Jeux.

Or, on nous dit que celle-ci va changer, que ses statuts vont être modifiés afin d'être plus en adéquation avec la France en marche, avec le petit peuple des joueurs pour qui les jeux d'argent sont le nouvel espoir d'un Eldorado, de la fortune à portée de main.



Perspective pessimiste pour laquelle l'espoir d'un monde meilleur ne se trouve plus que dans le tirage au sort d'un jeton favorable.

Où est la réussite par les examens et le mérite ? Où est l'espoir d'un futur favorable par un travail choisi, mené avec courage et obstination ; peut-être aussi, aimé. Mais oui cela existait dans un passé proche, vécu par beaucoup, mais il faut le dire, souvent mal récompensé. Le seul avenir serait-il la retraite obligatoire et égale pour tous, utopie longtemps caressée par nos élites intellectuelles.

Mais revenons sur Terre et à la possible privatisation de la Française des Jeux. Notre crainte est que l'abandon de la tutelle de l'État sur cette société, entraîne une prise en mains par les requins de la finance, bien connus dans notre pays, déséquilibrant ainsi cette source financière qui nous permet de soutenir nos adhérents dans le besoin, et de maintenir un entretien correct des lieux de mémoire dont nous sommes chargés.

Une enquête récente d'un quotidien du soir bien connu pour ses opinions avancées, nous montre bien le danger et la manière gauchie de présenter les choses :

Rappelons-nous bien et rappelons-le à l'opinion publique : Nous avons créé le Loto dans les années 1975 et, dès le lendemain, en 1988, l'État, qui n'avait rien misé, s'est approprié les trois-quarts des bénéfices de l'opération !



Dans ces moments délicats, et peut-être difficiles, il convient de serrer les rangs - sans encore sortir nos baïonnettes. Des réunions se préparent, entre les grandes confédérations d'anciens combattants, pour convenir d'attitudes et d'actions communes, avec l'objectif de proposer à nos adhérents, des rapprochements, des fusions peut-être, pour obtenir de l'État le maintien raisonnable de notre statut et le retour au paritarisme, établi en son temps par André Maginot, dans les instances qui nous régissent.

Henri Lacaille
Président

L'exposition sur le Débarquement de Provence franchit l'Atlantique

Le groupe de devoir mémoriel de Saint-Raphaël, conduit par Charles Maguin, a porté l'exposition de 21 panneaux sur le Débarquement allié en Provence du 15 août 1944 au Canada. Il a tout d'abord été reçu à l'Alliance Française de Toronto le 28 septembre 2017.

Cette capitale économique de six millions d'habitants à la latitude de Saint-Raphaël est une immense agglomération à l'américaine. Plus de 100 nationalités y cohabitent dans le calme.

L'Alliance Française est un beau centre culturel destiné avant tout à diffuser notre langue.

M. le Consul de France, présent au vernissage et à la conférence, a été surpris et enchanté de recevoir le bel ouvrage sur Saint-Raphaël.

Le public a manifesté son grand intérêt pour la présentation de cet événement peu connu au Canada.

La seconde étape du groupe de devoir mémoriel de Saint-Raphaël (neuf personnes qui ont entièrement financé elles-mêmes leur déplacement et leur séjour de 12 jours au Canada) fut la capitale fédérale Ottawa, avec son million d'habitants, une belle ville riche en musées et activités culturelles, dominant la rivière des Outaouais, aussi abondante que le Rhône, et constituant la limite linguistique.

Un splendide accueil nous fut réservé au moderne et dynamique lycée français Paul-Claudé, en grande partie piloté par le professeur Gilles Gallot, qui exerça cinq ans au lycée Saint-Exupéry de Saint-Raphaël. Les enfants avaient appris pour l'occasion l'émouvante *Complainte du Partisan*, composée en 1943 par Anna Marly, ainsi que les hymnes nationaux français et canadien.



▲ Exposition à l'Alliance française de Montréal.

La conférence s'est déroulée devant le délégué de l'Ambassade de France, le représentant du musée de la guerre, la proviseure et 220 élèves qui ont applaudi debout.

Une visite spéciale nous fut réservée au magnifique musée de la guerre où les chercheurs en histoire ont vivement souhaité recevoir des documents sur ce débarquement allié sur les côtes varoises, auquel ont participé les troupes d'élites canadiennes de la First Special Service Force.

La troisième étape fut Québec - ville rejointe par une longue autoroute au milieu des vives couleurs de l'été indien. Une visite détaillée de la citadelle au-dessus du Saint-Laurent, siège du 22^e régiment, nous fut réservée. Exposition et conférence se tenaient au cercle de la garnison.

De nombreuses personnalités militaires étaient présentes, dont le général Giguère, enseignant à l'école de guerre du Canada, et ayant séjourné en France, ainsi que le ministre de la Défense.

Ces hautes personnalités ont tout particulièrement apprécié les analyses géo-politiques, stratégiques et tactiques autour du débarquement allié en Provence. Ils évoquèrent leur volonté de les intégrer désormais dans leurs programmes.



▲ Cérémonie d'accueil au lycée Paul-Claudé.

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

La cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, au mémorial du quai Branly, s'est déroulée l'après-midi du mardi 5 décembre 2017 puis, le soir, à l'Arc de triomphe pour le ravivage de la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu. Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, présidait cette cérémonie, en présence d'autorités civiles et militaires, d'élus ainsi que de représentants d'associations. La FNAM était représentée par son président fédéral, Henri Lacaille.

**Dans son discours
Mme Darrieussecq
a notamment déclaré :**

Il y a 55 ans, une guerre, commencée huit ans plus tôt, et longtemps niée s'achevait. Son souvenir demeure vivace et encore douloureux pour beaucoup d'hommes et de femmes qui eurent à en souffrir.

Ce conflit et ses conséquences ont bouleversé la France comme l'Algérie. (...)

Les appelés et les rappelés durent participer à cette guerre cruelle et pour beaucoup rentrèrent en métropole meurtris dans leur chair

et dans leur âme. Chaque famille fut plongée dans l'attente du retour et dans l'inquiétude des nouvelles.

De nombreux civils perdirent la vie ou furent durablement marqués physiquement et moralement.

Des centaines de milliers de personnes, rapatriés et harkis, franchirent la Méditerranée, elles furent contraintes de quitter une terre qu'elles aimaient.

À l'abandon de la terre natale et au déracinement s'ajouta la souffrance due à l'accueil qui leur fut réservé.

Aujourd'hui, la Nation toute entière se souvient des 25 000 combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Nous honorons leur mémoire,

leur courage et leur sacrifice. La France se souvient également avec émotion des victimes civiles tuées au cours de ces années, des disparus, des drames personnels et des tragédies familiales. Que les familles, les proches et les camarades de tous ceux qui sont tombés soient assurés du souvenir et du soutien de la Nation.

(...)

Plus d'un demi-siècle après ces faits et sans oublier les souffrances d'hier, nous devons progresser ensemble vers l'apaisement des mémoires et continuer à emprunter le chemin de la réconciliation.

L'APRÈS-MIDI AU QUAI BRANLY



▲ M. Lacaille et Mme Darrieussecq.



▲ Allocution de Mme Darrieussecq.



▲ Dépôt de gerbe au monument du quai Branly à Paris.

LE SOIR À L'ARC DE TRIOMPHE



▲ Dépôt de gerbe par les associations.



▲ Dépôt de gerbe par Mme Darrieussecq.



▲ Ravivage de la Flamme.

Notre porte-drapeau national et ami, Eugène Poirier, nous a quittés

Notre ami, Eugène Poirier, s'est éteint mardi 19 décembre 2017, des suites d'une longue maladie. Il était le porte-drapeau de la FNAM depuis 1996.

Né le 6 novembre 1940, il commença sa carrière dans l'agriculture avant son incorporation en septembre 1960 au 5^e Régiment de Cuirassiers de Vannes pour effectuer son service militaire. Puis, en novembre 1961, il rejoint le 21^e régiment de Spahis sur la frontière tunisienne, où il resta jusqu'en septembre 1962.

De retour à la vie civile, il intègre sur concours la Police Nationale. Affecté au commissariat central du 16^e arrondissement de Paris, jusqu'à sa retraite en novembre 1996, il termine sa carrière avec le grade de brigadier-chef.

Parallèlement, il s'investit dès 1972 en qualité de délégué pour le recrutement parmi les anciens combattants, au niveau régional, à l'association de l'Union des Anciens Combattants et victimes de guerre de la Préfecture de Police de Paris et de l'Île-de-France (UACPP, GR 22 de la FNAM). De 1997 à 2011, il en sera administrateur.

Son indéfectible dévouement, sa disponibilité sans faille et son esprit de solidarité sont unanimement reconnus et appréciés, servant de modèle à ses pairs.

Il prenait part à toutes les manifestations patriotiques et plus particulièrement à celles de l'Arc de triomphe pour les dépôts de gerbes ou le ravivage de la Flamme.

Ses mérites éminents venaient d'être reconnus par l'attribution de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite, qu'il avait reçue des mains de M. Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, le 5 décembre 2016, au monument du quai Branly à Paris, lors de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Ses obsèques se sont déroulées le samedi 23 décembre 2017 à Thouarsais-Bouildroux (Vendée), sa ville natale, en présence d'une foule nombreuse composée de sa famille, de ses amis, de M. Henri Lacaille, président fédéral, d'administrateurs de la FNAM et de représentants du monde combattant.

Sa douceur et sa gentillesse resteront à l'esprit de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.



15^e Prix Grand Témoin de la France Mutualiste

La France Mutualiste remet chaque année, depuis 2003, son Prix Grand Témoin qui récompense des auteurs de livres récents ayant relaté des situations de conflits ou d'engagement à travers un essai, un roman, une nouvelle, un livre d'actualité, un livre d'entretiens ou un récit historique.

Le prix se compose de trois récompenses :

- Le prix du Grand Jury ;
- Le prix du Jury junior ;
- Le Prix des Jurys.

Le thème de l'année 2017 était : *L'engagement citoyen, les héros d'aujourd'hui*.

La remise a eu lieu le 30 novembre 2017 à l'hôtel de Lassay (Assemblée nationale), sous le haut patronnage de M. François de Rugy, président de l'Assemblée nationale, et récompensait :

- Nadia Remadna (prix du Grand Jury) pour son ouvrage *Comment j'ai sauvé mes enfants* aux éditions Calmann-Lévy ;
- Denis Mukwégé (prix du Jury Junior) pour son livre *Plaidoyer pour la vie* aux éditions de l'Archipel ;
- Véronique Comolet (prix Spécial des Jurys) pour *Toute fin est une histoire* aux éditions des Équateurs.

© La Charte



▲ M. Mukwégé reçoit son prix par les élèves du lycée franco-allemand de Buc (78) et les demoiselles de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (93).



▲ Les trois lauréats.

© La Charte



▲ Mme Comolet reçoit son prix des mains de M. Burlett, président de la France Mutualiste.

© La Charte



▲ M. François de Rugy, président de l'Assemblée nationale.

© La Charte



▲ Mme Remadna reçoit son prix des mains de M. Glasel, président de la Fondation de la France Mutualiste.



Mémorial des animaux de guerre à Londres. ▲

Les animaux pendant les guerres (1^{re} partie)

Poitiers : 732, Charles Martel ; Marignan : 1515, François 1^{er} ; Austerlitz, 1805, la bataille des trois empereurs ; nos souvenirs scolaires d'enfance qui se sont imprimés dans notre mémoire allient lieu, date, et parfois le nom des protagonistes.

Si le nom des soldats n'est que rarement mentionné, excepté toutefois les Poilus irrémédiablement liés à la Première Guerre mondiale, les animaux ayant participé aux combats ne le sont qu'exceptionnellement.

S'il existe une guerre de Sécession ou une guerre du Golfe, il n'existe pas de guerres des chevaux ou de guerres des pigeons voyageurs.

L'article qui suit ne prétend pas proposer au lecteur une revue exhaustive de l'emploi des animaux durant les conflits mais présente seulement quelques exemples parmi les plus importants ou des utilisations restées dans l'oubli ou n'ayant pas abouti.

PENDANT L'ANTIQUITÉ

FONCTION DE SURVEILLANCE OU DE PROTECTION

Très tôt dans notre histoire, au VI^e siècle av. J.-C., Tite-Live rapporte « Au début de la république romaine, profitant d'une nuit assez claire, (...) les Gaulois s'avancèrent sur un passage escarpé menant

au Capitole (...) ils parvinrent jusqu'au sommet. Ils gardaient un si profond silence, qu'ils trompèrent non seulement les sentinelles, mais même les chiens, animal qu'éveille le moindre bruit nocturne. Ils ne purent toutefois échapper aux oies sacrées de Junon, que, malgré la plus cruelle disette, on avait épargnées ; ce qui sauva Rome ».

Pour commémorer cet événement mythifié, les Romains organisaient une procession annuelle où une oie sacrée était transportée sur une litière luxueuse.

Des chiens étaient crucifiés vivants sur des poteaux le long du trajet, entre le temple de la Jeunesse et celui de Summanus (Dieu des orages nocturnes). Ils payaient pour leur négligence, pour n'avoir pas aboyé quand le Capitole fut menacé.

Cette fonction de protection fut étendue rapidement au domaine civil. Le fameux « Cave Canem » (Attention au chien) prévenait, déjà à l'époque antique, le passant qu'un chien défendait l'accès à la demeure.



▲ La mosaïque toujours visible des touristes à Pompéi.

Cette mise en garde a été retrouvée lors de fouilles archéologiques effectuées dans la cité ensevelie de Pompéi (79 ap. J.C.), dans la maison dite du Poète tragique.

FONCTIONS D'ATTAQUE

Extraits de document du SHD 19 nov.2017

19 octobre 202 avant Jésus Christ : bataille de Zama (actuelle Tunisie). Les 50 000 soldats d'Hannibal (général carthaginois) sont vaincus, lors de la deuxième guerre punique, par Scipion l'Africain (général romain) et ses 40 000 Romains.

Hannibal avait prévu de percer les lignes romaines et de les désorganiser avec ses 80 éléphants de combat mais Scipion avait créé des couloirs dans ses défenses où passèrent naturellement les pachydermes qui se firent attaquer sur les flancs.

Certains, apeurés, rebroussèrent chemin et semèrent la panique dans leurs propres rangs. Les 2^e et 3^e lignes romaines prirent alors à revers les Carthaginois occupés par la 1^e ligne romaine.



▲ Gravure de la bataille de Zama par Cornelis Cort (1567) représentant des éléphants d'Asie.

Le bilan fut lourd : 20 000 soldats carthaginois périrent contre 1 500 Romains. Cette bataille affaiblira définitivement Carthage qui, 53 ans plus tard, lors de la troisième guerre punique, sera à nouveau vaincue par Rome après un siège de 3 ans.

GUERRES MODERNES

LES CHEVAUX

La mobilisation générale d'août 1914, qui précède l'entrée en guerre, n'affecte pas les hommes.



▲ Les chevaux de l'U.S. Field Artillery durant la bataille de Château-Thierry.

En effet, les hommes ne partent pas seuls au front, mais accompagnés par de nombreux animaux. Parmi ceux-ci, il faut noter la place centrale des chevaux.

Entre août et décembre 1914, ce sont 700 000 équidés (chevaux, ânes, auxquels on peut rajouter les mulets, hybrides d'âne et de jument) qui vont être mobilisés pour les besoins de l'armée française.

Au final, ce sont presque deux millions de chevaux français qui seront engagés dans les combats.

Cette forte mobilisation, dès le début des combats, témoigne bien de l'importance du cheval dans l'armée française, même si le conflit va marquer un changement dans les rapports entre l'homme et le cheval. Au total, c'est presque 1 140 000 chevaux et mulets du côté français qui périront durant ce conflit.

Utilitaire quand il tire la charrue ou la carriole, le cheval, source de prestige, est associé aux seigneurs. Ce prestige se retrouve dans l'armée depuis l'antiquité.

Alors que, dès la Première Guerre mondiale, les autorités militaires se déplacent à l'arrière du front en véhicule à moteur, les généraux montent à cheval lorsqu'il s'agit de s'approcher du front et de rencontrer les soldats.



D'une part, il est plus facile de se déplacer à cheval sur des terrains meubles ou boueux et, d'autre part, le cavalier domine le soldat quand il s'adresse à lui.

Par ailleurs, les généraux se déplaceront à cheval le 14 juillet 1919 pour le défilé de la victoire. Le cheval est donc une force de travail, mais il est également un élément de prestige dans les représentations populaires de la France du début du XX^e siècle.

La Première Guerre mondiale marque une rupture entre le cheval et l'homme au combat ainsi qu'une mise en retrait de la cavalerie.

Les charges de cavalerie, qui s'effectuent en un groupe compact, deviennent des cibles faciles pour l'artillerie ennemie. La cavalerie n'utilise qu'environ 13 % des chevaux engagés dans la guerre, bien moins que l'artillerie pour déplacer les lourds canons sur les chemins et routes en très mauvais état.

Le cheval va alors être surtout utilisé comme bête de somme, notamment pour tracter l'artillerie. À la fin du conflit, 70 % de l'artillerie lourde et 80 % de l'artillerie de campagne sont encore hippomobiles. (Merci à la bibliothèque de Clermont).

Les chevaux ont joué pendant la Première Guerre mondiale un rôle de tout premier plan. Si la cavalerie s'est montrée inadaptée à la guerre de tranchée, les chevaux ont été des acteurs importants du ravitaillement et de la logistique. Ce rôle, ils l'ont payé lourdement. Il est difficile de faire des estimations, toutefois, il semble établi que l'armée française ait perdu 40 % de ses chevaux au cours de la guerre.

Cette perte se retrouve aussi chez les Alliés. La seule première journée de la bataille de la Somme s'est soldée par une perte de 7 000 chevaux pour les seuls Anglais, pourtant bien plus attentionnés que les Français envers leurs animaux¹.

Ce rôle tactique et logistique s'exercera lors de la stabilisation du front. En effet, l'utilisation de l'artillerie lourde vont rendre les déplacements en voiture impossibles le long du front sur des routes escarpées et retournées par les obus.

L'ouvrage « L'autre Hécatombe » traite des effectifs équins (chevaux, ânes, mules et mulets) et de leur « conservation » durant la Première Guerre mondiale. Cette question était restée jusque-là totalement ignorée des ouvrages historiques généraux.

À cette époque du développement spectaculaire de la motorisation, l'insuffisance de ses effectifs équins a constitué une menace permanente sur la capacité opérationnelle des armées.

Les archives du Service historique de la Défense, ont constitué l'essentiel de la documentation que Claude Milhaud a réussi à regrouper².



▲ Éditions Belin : 24 €.

¹ Julien Alles, Master 2 Mondes Contemporains-Clermont

² Claude Milhaud, après une carrière de vétérinaire général inspecteur (2S) au Centre d'Enseignement et de Recherches en Médecine Aérospatiale, anime à la retraite la commission permanente de l'Académie vétérinaire de France, chargée des relations hommes/animaux.

© Source Gallica/BnF



Récemment la presse reprend le sujet : À une question de la place du cheval au début du XX^e siècle³, Claude Milhaud répond : « Il fait tout. Le moteur, en dehors du chemin de fer, c'est le cheval. Le commerce, les mines, la batellerie, l'agriculture, les déplacements, tout se fait avec le cheval.

La France compte alors 3,5 millions de chevaux. Au début du conflit de 14-18, on ne recensait que 170 véhicules automobiles dans les armées françaises. »

Il ajoute concernant son rôle dans la guerre des Balkans :

« Dans les Balkans, l'armée d'Orient est également empêtrée dans une guerre des tranchées.

Mais, en septembre 1918, sa cavalerie, constituée de chasseurs d'Afrique montés sur des barbes⁴, passe par les montagnes et fond par surprise sur Skopje, entraînant la reddition de la Bulgarie.

Ce fut l'acte de bravoure ultime et spectaculaire de la cavalerie française. »



Notons que depuis 1962, il n'y a plus de chevaux engagés dans les combats. En 1973, les derniers équidés, des mulets, quittent l'armée française.

³ « Le Point », 6 mai 2017, propos recueillis par Alix Ratouis.

⁴ Le Barbe est une race chevaline, originaire d'Afrique du Nord. Cheval de selle de format moyen, parfois peu élégant, il se distingue par une très grande résistance.

Il subsiste cependant aujourd'hui encore un régiment de cavalerie dans notre armée comme dans de nombreuses autres.

Leur rôle est souvent lié aux fonctions de prestige comme celui de la Garde Républicaine en France.

Signalons également que quelques chefs d'État se déplacent encore à cheval ou en carrosse tiré par des chevaux lors de cérémonies officielles.



▲ Le sergent Reckless de l'artillerie du corps des Marines, portant un canon de 75mm sans recul, fut décoré lors de la guerre de Corée.

LES PIGEONS

USAGE CIVIL DANS L'ANTIQUITÉ

DANS LA GRÈCE ANTIQUE

Il faut remonter à presque 3 000 ans (au VIII^e siècle avant J.C.) pour noter les premières utilisations des pigeons voyageurs.

Ils étaient alors relâchés pour communiquer le nom du vainqueur des Jeux olympiques antiques.

Le premier emploi relaté concerne un athlète de l'île d'Égine en Grèce.

Après sa victoire aux Jeux olympiques il lâcha un pigeon porteur d'un ruban pourpre qui repartit vers son île annoncer sa victoire.

À ROME

Plus tard, les Romains comprirent, dès le début de leurs conquêtes, l'intérêt de l'usage de tels moyens de communication. Ils bâtirent alors d'énormes pigeonniers pouvant contenir 4 à 5 000 pigeons. Ils se servaient des pigeons messagers en toutes occasions y compris pour les jeux⁵.

Après les courses de chars, des pigeons teints de différentes couleurs étaient relâchés pour avertir les propriétaires de leur victoire ou de leur défaite.

USAGE MILITAIRE DURANT LES CONFLITS GUERRE DE 1870

Le 19 juillet 1870, l'Empire français déclarait la guerre au royaume de Prusse. Les hostilités allaient prendre fin le 28 janvier 1871 avec la signature d'un armistice.

Cette guerre franco-allemande de 1870, appelée guerre franco-prussienne ou guerre de 1870, se solda par la défaite française.

Le 2 septembre, à Sedan, l'empereur des Français Napoléon III capitula et Paris fut assiégé du 17 septembre 1870 au 26 janvier 1871, ce qui entraîna un soulèvement populaire à Paris, la chute du Second Empire et la proclamation de la République, le 4 septembre 1870. Un gouvernement provisoire fut aussitôt créé.

Une délégation de ce gouvernement fut installée à Tours pour coordonner les opérations militaires en province. Gambetta partit alors rejoindre la Délégation de Tours, le 7 octobre, en ballon monté.

Pendant cette guerre, alors que les Français étaient en déroute devant les Prussiens et que la ville de Paris était assiégée, la nécessité de communiquer entre le gouvernement provisoire à Paris et la délégation à Tours se fit cruellement sentir.

On utilisa alors les pigeons voyageurs dont les facultés d'orientation et de retour au pigeonnier sont bien connues. Les Français purent ainsi communiquer à l'insu de l'occupant prussien.

Pour obtenir des nouvelles de la délégation, il fallait transporter à Tours des pigeons « parisiens » qui, retournant vers la capitale, apporteraient des informations pour le gouvernement provisoire.

L'opération symétrique, pigeons élevés en province et transportés à Paris, permettaient d'informer la province des événements parisiens.



COMMENT LES TRANSPORTER ? DE PARIS VERS LA PROVINCE

Durant le siège de Paris, on voulut tout d'abord exporter des pigeons parisiens par trains et ballons. Le transport ferroviaire fut un échec : un important chargement de pigeons ne put quitter Paris par le dernier train.

Il fallut alors expédier les pigeons, environ 380, vers la province par ballon avec les voyageurs et le courrier. Ces pigeons devaient rapporter tout d'abord des nouvelles du gouvernement mais également des correspondances privées à destination des assiégés.

DE LA PROVINCE VERS PARIS

Le 6 septembre 1870, le préfet du département du Nord décida d'envoyer à Paris, avant que les lignes de chemin de fer ne soient coupées, des pigeons qui pourraient rapporter des nouvelles de la capitale.

Ainsi 1 500 pigeons furent réunis à Roubaix et Tourcoing, accompagnés de deux colombophiles.

Trois jours plus tard, les pigeons arrivèrent à Paris où ils furent nourris et soignés au Bois de Boulogne pour une partie, et sous les charpentes du Jardin d'acclimatation pour les autres. Roubaix et Tourcoing purent ainsi recevoir des nouvelles de Paris.

⁵ <http://www.colombophiliefr.com/pages/historique.htm>



▲ Membre d'équipage d'un bombardier anglais Avro Lancaster pendant la Seconde Guerre mondiale portant des pigeons voyageurs dans des caisses. Les pigeons étaient transportés dans les bombardiers comme un moyen de communication dans le cas d'un accident, d'amerrissage ou de panne radio.

À cette époque fut inventé l'ancêtre du microfilm. Le texte, les plans et les photographies pouvaient être miniaturisés sur une pellicule de quelques mm². Un pigeon pouvait alors facilement transporter environ 2 000 messages.

À l'arrivée, le film était agrandi à l'aide de dispositifs optiques. Les messages recopiés étaient expédiés aux destinataires.



▲ Lille, monument aux pigeons voyageurs.

Un volumineux rapport de Gambetta fut ainsi condensé sur une pellicule de la taille d'un ongle.

L'utilisation de pigeons voyageurs, seul moyen tant soit peu efficace, permettait de transporter des quantités importantes d'informations, grâce aux microfilms qu'ils emportaient.

Le succès de ces opérations fut toutefois mitigé. Malheureusement, beaucoup d'entre eux n'arrivèrent jamais à destination. Ils étaient souvent chassés et tués lors de leur retour au point de départ. De nombreux pigeons furent capturés par l'occupant lors du retour à Paris, d'autres revinrent sans message et beaucoup se perdirent.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce succès incertain. Tout d'abord les pigeons désorientés par la neige et le brouillard ont pu se perdre, ensuite ils ont pu être attaqués par les faucons amenés par les Prussiens ou enfin ils furent abattus par les chasseurs.

Une cinquantaine (environ 15 %) parvint à rapporter du courrier. Cette opération, malgré sa modestie, fut la seule voie efficace de transfert d'informations entre la province et Paris durant le siège.

Il sembla alors que l'utilisation des chiens pourrait constituer une solution de remplacement. Toutefois aucun de ces animaux supposés ramener les dépêches grâce à leur sens de l'orientation n'arriva à destination. Les belligérants adoptèrent des positions différentes vis-à-vis des pigeons.

Du côté de l'envahisseur, les Prussiens interdisaient la détention de pigeons sous peine de mort alors que du côté français, Léon Gambetta décida d'appliquer la peine capitale à toute personne prise en flagrant délit de chasse au pigeon pour protéger les oiseaux porteurs de messages.

En 1916, on fabrique une quinzaine de pigeonniers sur remorque, afin d'améliorer la mobilité. Certains pigeons furent de véritables héros.

Le plus connu d'entre eux est « Le Vaillant », matricule 787.15, qui fut lâché du fort de Vaux le 4 juin 1916 à 11h30 pour apporter à Verdun le dernier message du commandant Raynal.

Celui-ci écrivait :

« Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées très dangereuses. Il y a urgence à nous dégager. Faites-nous donner de suite toute communication optique par Souville, qui ne répond pas à nos appels. C'est mon dernier pigeon. Signé : Raynal. »



▲ Pigeon allemand équipé d'un appareil photo.

Ce pigeon a obtenu la citation suivante à l'ordre de la Nation :

« Malgré les difficultés énormes résultant d'une intense fumée et d'une émission abondante de gaz, a accompli la mission dont l'avait chargé le commandant Raynal ; unique moyen de communication de l'héroïque défenseur du fort de Vaux, a transmis les derniers renseignements qui aient été reçus de cet officier ; fortement intoxiqué, est arrivé mourant au colombier⁶. »

Le pigeon voyageur n'est plus guère employé comme messager : il a été victime de la concurrence du télégraphe, puis du téléphone, de la radiophonie (TSF) et des moyens modernes de communication. Il fut utilisé également par l'armée allemande pour photographier les champs de bataille.

Notons que l'armée belge, en plus d'avoir eu recours à des pigeons pendant la Première Guerre mondiale, est pratiquement la seule armée avec la Royal Air Force à les avoir encore utilisés à des fins militaires pendant la Seconde Guerre mondiale.

DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Un usage tardif de l'utilisation des pigeons pour la communication du renseignement vient de nous parvenir⁷.

Au début de la guerre d'Algérie un jeune lieutenant, Jacques Gagniard⁸, venant du Maroc, est nommé en Algérie dans les services spéciaux, en raison d'une confusion entre services spéciaux à composante « Affaires indigènes » au Maroc et ceux à composante « Renseignement » en Algérie.

Il arrive dans la zone ouest d'Oran, à Tlemcen, et découvre à la fois un manque de moyens de personnel et de méthodes d'approche.

« Si la mise en place fut assez confuse, la réponse était claire, j'intégrais sans ambages un monde qui m'était complètement étranger. Lieutenant, chef d'antenne missionné auprès du général commandant le corps

d'armée d'Oran, j'étais mis à sa disposition par le CCI (Centre de Coordination Interarmées), émanation du SDECE (Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage). »

IL AFFRONTA DEUX DÉFIS :

1. Quels renseignements et comment le recueillir ?

« Il ne s'agit pas de fouler les terres des services de renseignement mis en place par le gouvernement mais de compléter, par des informations, les limites de l'action officielle et de rencontrer les interlocuteurs appropriés en dehors des réunions de routine.

Ce service doit voir ce que les officiels ne peuvent pas voir et les aider à lire le dessous des cartes. »

La base opérationnelle implantée à Tlemcen, à proximité immédiate de l'état-major de la 12^e DI, couvrait le territoire de prédilection pour l'infiltration de bandes armées en provenance du Maroc.

2. Comment les transmettre au commandement opérationnel ?

Le problème majeur reste celui de la transmission.

Si on arrive assez facilement à recruter des agents dans les villes, les villages, les campements ou les hameaux, il devient difficile de fournir une information fiable aux unités militaires dans les délais les plus rapides.



Les déplacements des agents vers les services seraient rapidement repérés et les agents neutralisés. L'usage d'émissions par postes de radio se révélait difficile, un nombre non négligeable de ces émetteurs récepteurs étaient tombés aux mains de l'adversaire qui pouvait donc écouter les conversations.

Le lieutenant Jacques Gagniard cherche une solution et la trouve. Au cours de discussions entre militaires de terrain, l'idée se forme d'utiliser les pigeons tout comme l'avaient fait, à leur époque, d'autres unités spécialisées.

⁶ <http://www.colombophiliefr.com/pages/historique.htm>

⁷ Aucune notification de cet usage de pigeons n'a pu être repérée dans la littérature.

⁸ 2018, Jacques Gagniard, administrateur fédéral, communication personnelle.



Ce moyen de communication n'avait pas été retenu par ses prédécesseurs, qui l'avaient probablement jugé archaïque, surtout à cette époque où la technologie de l'électronique était en plein essor.

Cependant, Jacques Gagniard apprend que des colombers militaires sont en service à Alger et gérés par une Unité du Service des Transmissions.

Il exploite cette filière.

La hiérarchie bienveillante donne son accord mais doute des résultats décisifs que les unités souhaitent. Il obtient la mise en place d'un colombier militaire provisoire à l'intérieur de la base opérationnelle de l'antenne et la mise à disposition de plusieurs colombophiles, appelés du contingent, ravis de servir dans un emploi qu'ils connaissent bien.



**« un code de couleur
sur le papillon papier attaché à la patte
(...) indique la nature des individus
repérés »**



L'opération la plus délicate sera de mobiliser un réseau d'indicateurs dans un rayon de 40 à 50 km de la base. Un incident vient contrarier les prévisions quand le chef de gare de Tlemcen l'eut averti que quatre colis de casiers avec leurs « locataires » étaient arrivés à son nom et attendaient leur nouveau maître sur les quais de la gare, livrés à la curiosité du public.

Heureusement, à son initiative, les nouveaux locataires furent rapidement soustraits à la vue des curieux.

Les pigeons, une fois entraînés, sont discrètement

distribués au domicile (où dans une cache à proximité) des indicateurs-lanceurs qui les relâcheront une fois l'information collectée : passage de petits groupes armés, de collecteurs de fonds...

Comment connaître le point de départ du volatile, donc de la zone observée, et le contenu de l'information quand l'indicateur-lanceur ne savait souvent écrire que les chiffres ?

Le point de départ : Jacques et son équipe imaginent inscrire un numéro sur les rectrices (plumes de la queue du pigeon qui servent à le diriger). Chaque pigeon est identifié et donc sa provenance connue.

L'information : un code de couleur sur le papillon papier attaché à la patte est proposé. Il indique la nature des individus repérés :

- vert : soldats en armes ;
- rouge : responsables politiques ;
- bleu : collecteurs de fond.

Le nombre était inscrit manuellement sur le papillon par l'indicateur⁹.

Une fois parti, le pigeon rejoignait la base en une demi-heure voire une heure. Le message était immédiatement décodé et l'information partait ensuite vers le 2^e ou le 3^e bureau qui décidait de l'opération éventuelle.

Le 11 septembre 1958, ce fut ce type de message qui permit au chef d'antenne, rejoint par les chefs des B/2 et B/3, de lancer une opération éclair sur le Djebel Asses où le petit papillon vert annonçait la présence de 120 rebelles armés.

La citation attribuée fut à la hauteur des résultats obtenus (60 rebelles mis hors de combat, vingt armes de guerre récupérées), à défaut de pouvoir la remettre à l'acteur principal que fut ce pigeon-voyageur.

DE NOS JOURS

L'armée française possède toutefois encore un colombier au Mont-Valérien, à Suresnes, dans la banlieue parisienne, et quelques pigeonniers mobiles. Aujourd'hui, à titre de tradition, l'armée entretient ce colombier militaire de Suresnes au 8^e Régiment de Transmissions avec environ 280 pigeons voyageurs.

Signalons que, jusque vers la fin des années 90, au moins un pays européen, la Suisse, utilisait les services d'une université pour entraîner des pigeons voyageurs pour la Défense. Ces pigeons devant être utilisés en cas d'impossibilité de communiquer par les moyens électroniques dont l'efficacité et la fragilité sont bien connues.

⁹ Le lanceur, fréquemment presque illettré, savait toutefois écrire le nombre en chiffres arabes, écriture universellement utilisée.

L'US Navy utilise actuellement les pigeons, non plus comme moyen de communication, mais pour le sauvetage en mer. Les pigeons sont entraînés à réagir à certaines couleurs dont celle des gilets de sauvetage. Grâce à son excellente vue, le pigeon, situé dans une bulle transparente sous un hélicoptère, repère les naufragés bien mieux que les humains.

LES MAMMIFÈRES MARINS

PROGRAMME DE MAMMIFÈRES MARINS DE L'US NAVY

Le programme de mammifères marins de la marine américaine, à San Diego (US Navy Marine Mammal Program-NMMP), étudie l'emploi de mammifères marins, principalement le grand dauphin et l'otarie de Californie, à des fins militaires.

Ils sont entraînés pour la protection de navires et de ports, pour le repérage et le dégagement de mines, ainsi que pour la récupération d'objets.

Les animaux du NMMP ont déjà été déployés en zones de combat, notamment pendant la guerre du Vietnam et la guerre d'Irak.



▲ Otarie de Californie en exercice.

Avec 6 500 marins de toutes les régions, IMCMEX (International Mine Counter-Measures EXercice) est le plus grand exercice naval international de promotion de la sécurité maritime et de la libre circulation des opérations de contre-mesures, de sécurité maritime et de protection des infrastructures maritimes.

Mike Rothe, directeur du programme des mammifères marins à San Diego (Californie), signale que les mammifères marins ont procuré un avantage certain à la Marine depuis plus de 50 ans, notamment dans la baie de Cam Rahn (Vietnam) pendant la guerre du Vietnam et plus tard dans le Golfe persique, lors de

l'invasion irakienne (Première guerre du Golfe 1990-1991), détectant les mines et empêchant les nageurs de saboter les navires.

« Si quelqu'un plonge par-là, qui ne doit pas s'y trouver, les otaries le trouveront, croyez-moi ! » a déclaré le lieutenant J.G. Josh Frey, porte-parole de la 5^e flotte de la Marine américaine.

L'emploi des mammifères marins est apparu comme prioritaire après l'attaque menée par le réseau Al Qaïda, le 12 octobre 2000, contre le destroyer lance-missiles *USS Cole* en cours de ravitaillement dans le port d'Aden au Yémen.

L'explosion a été provoquée par une petite embarcation gonflable, apparemment inoffensive, qui s'est approchée du destroyer pour y perforer la coque et déposer une bombe. Le bilan s'est élevé à : 17 marins tués et 39 grièvement blessés.

Aujourd'hui, ces animaux jouent un rôle clé dans les équipes de sécurité portuaire.

Leurs principales missions concernent la détection et la récupération des mines ainsi que la prévention contre des nageurs de combat.

Pendant l'invasion irakienne, les dauphins et les otaries ont nagé au fond du golfe Persique, détectant et marquant les mines afin que les plongeurs puissent les trouver et les neutraliser.

POURQUOI CES MAMMIFÈRES ?

Le sonar des dauphins sert de soutien à la sécurité électronique du secteur riverain grâce à l'utilisation de l'écholocation : capacité de ces animaux à repérer et situer les aspects importants de leur environnement, particulièrement leurs congénères, les prédateurs ou les proies.

Sur le principe du sonar actif, elle se base sur la propagation des ondes acoustiques émises sous l'eau par le dauphin et réfléchies par l'animal ou l'objet rencontré, qui est alors identifié en taille et en distance par rapport au dauphin.

Les otaries, elles, utilisent leur excellente vue et leur audition directionnelle sous-marine pour distinguer les autres animaux ou individus évoluant dans le secteur des nageurs humains qui tentent d'espionner des navires de guerre ou de poser des mines.

Selon Mike Rothe : « À Kings Bay, en Géorgie, cette eau est comme du café avec du lait dedans et il est presque impossible de voir quoi que ce soit, mais nos otaries sont capables de faire du bon travail pour détecter les nageurs. »



▲ Le général Martin E. Dempsey, chef de l'état-major interarmées des armées, à gauche, assiste à une démonstration sur les capacités du programme sur les mammifères marins de la Marine américaine par des marins affectés à l'unité mobile de neutralisation des explosifs et munitions.

Selon d'autres auteurs, il semble même qu'il n'existe pas aujourd'hui d'autres moyens de détection aussi efficace à ce jour.

D'autres animaux sont également capables d'utiliser cette même capacité ou des capacités semblables notamment les cétacés et les chauves-souris.



Pour des raisons éthiques de bien-être animal, ce programme, qui a débuté dans les années 1960, devait être terminé depuis 2017, laissant ainsi la place à un programme de remplacement des animaux par des robots et drones sous-marins.

Cette controverse (machine-animal) s'est appuyée, au moins en partie, sur le fait que le programme était tenu secret jusqu'au début des années 1990.

Meghann Myers, journaliste à Army Time (journal indépendant pour les soldats), signale que, s'il existe bien des véhicules sous-marins sans pilote capables de détecter et de neutraliser les mines, il semble toutefois





▲ Un soigneur-animalier du Programme des mammifères marins de la Marine se prépare à envoyer Cody, une otarie de Californie, dans l'eau pendant l'exercice international de lutte contre les mines (IMCMEX).

que, jusqu'à présent, il n'y ait rien qui puisse détecter et permettre de capturer un nageur indésirable aussi bien qu'une otarie de Californie.



L'intérêt de la Navy pour les mammifères marins date de 1960. Il s'agissait alors d'améliorer les qualités hydrodynamiques des torpilles par l'étude de la faible traînée¹⁰ laissée par ces animaux. La technologie de l'époque ne permit pas de fournir de résultats utilisables.

On réorienta alors la recherche quand, un peu plus tard, en 1963, le constat de l'intelligence exceptionnelle et des capacités de plongée des mammifères marins mena à l'établissement d'un nouveau programme de recherche basé à Point Mugu en Californie, où l'on construisit un centre de recherche entre le lagon de Mugu et l'océan.

¹⁰ En mécanique des fluides, la traînée qualifie la force qui s'oppose au mouvement d'un corps dans un fluide (liquide ou gaz) et agit comme un frottement ralentissant le déplacement. Pour l'automobile, on emploie généralement le terme Cx.

Le but était d'étudier les sens et capacités des dauphins, comme leur sonar biologique et leur physiologie de plongée profonde.

Notons également que durant la Seconde Guerre mondiale, la Suède a utilisé les phoques, équipés de mines individuelles magnétiques attachées sur leur dos qui explosaient au contact des sous-marins.

Cet article tire ses sources de travaux universitaires, de Wikipédia, de l'US Navy, du SHD et autres organismes de la Défense.

À suivre...

Jean-Marie GUASTAVINO



Éditions Pierre de Taillac
14,90 €

Parution en avril 2018

Éditions de Borée

21 €



Les décorations officielles françaises

Nous terminons cette série sur les décorations officielles françaises. Elles sont toujours présentées selon l'ordre protocolaire établi par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.



MÉDAILLE D'OUTRE-MER (EX MÉDAILLE COLONIALE)

Le Second Empire a vu la naissance de plusieurs médailles commémoratives destinées à rappeler les campagnes sous Napoléon III. La III^e République a continué dans cette voie, suite aux expéditions coloniales menées à l'époque et, au fil des ans, la liste des bénéficiaires potentiels s'élargit.

C'est en juin 1962 que la médaille coloniale devient la médaille d'outre-mer. Cette médaille peut être décernée avec ou sans agrafe en fonction des missions concernées.

Cette décoration se compose d'un ruban bleu ciel avec trois bandes verticales blanches : une centrale et deux latérales. La médaille est en argent avec, sur l'avvers, le profil gauche de la République coiffée d'un casque et d'une couronne de lauriers, et sur le revers un globe terrestre posé sur un trophée aux emblèmes militaires et marins. La bélière est en argent et représente des branches de laurier.

L'agrafe est en vermeil et porte l'inscription du territoire où s'est déroulée la campagne ou la mission.

Il n'est pas possible d'obtenir la même agrafe pour un même conflit, même en cas de nouvelles opérations. Les missions ouvrant droit à la médaille d'outre-mer ne peuvent ouvrir droit à la médaille commémorative française.

MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE



Créée en avril 1982, la médaille de la Défense nationale récompense les services particulièrement honorables rendus par les militaires d'active et de la réserve opérationnelle.

Cette décoration comporte trois échelons : bronze, argent et or. La médaille d'or peut être attribuée directement, sans condition, pour une action comportant un risque aggravé et pour laquelle la personne a reçu une citation individuelle sans croix.

Le ruban est de couleur rouge foncé avec, en son centre, une bande verticale bleue et, en bordure, un liseré blanc pour la médaille d'argent ou jaune pour la médaille d'or. La médaille en bronze représente à l'avvers la Marseillaise et au revers le bonnet phrygien avec les inscriptions Armée-Nation et Défense Nationale.

Cette décoration comporte des agrafes et des citations. Les citations sont caractérisées par une palme de bronze, une étoile de vermeil, d'argent ou de bronze.

Nul ne peut obtenir la médaille de la Défense Nationale s'il bénéficie déjà d'un Ordre national ou de la Médaille militaire (sauf pour la médaille d'or avec citation sans croix ou pour les étrangers).

Nul ne peut obtenir ou conserver cette médaille s'il a fait l'objet soit d'une condamnation à une peine privative de liberté, avec ou sans sursis, égale ou supérieure à six mois, soit d'une sanction statutaire.

MÉDAILLE DES SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES



Après la création de la Croix des Services Militaires Volontaires en 1934 et son extinction en 1963 au profit de l'Ordre national du Mérite, la Médaille des services militaires volontaires voit le jour en 1975. Elle est destinée à récompenser la fidélité de l'engagement des réservistes. Elle comporte trois degrés (bronze, argent et or) et est décernée sous condition d'ancienneté, outre quelques exceptions : pour la qualité des services rendus par exemple.

Le ruban est de couleur bleu outre-mer, avec une bande rouge foncé au centre. Il est bordé de liserés blancs pour la médaille d'argent et de liserés jaunes pour la médaille d'or, qui comporte en plus une rosette. La médaille est ronde et porte à l'avant l'effigie de la République avec un bonnet phrygien et l'inscription « République française », au revers l'insigne des forces armées : une épée, des ailes et deux ancres.

Le droit au port de la médaille est reconnu par un diplôme.

MÉDAILLES D'HONNEUR RESSORTISSANT AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

Les médailles d'honneur sont des médailles liées à une activité professionnelle ou sociale gérée par un ministère, elles sont généralement destinées à féliciter des personnes méritantes ayant accompli une certaine durée de services dans leur secteur d'activité.

Par exemple : Médaille d'honneur du travail, de la famille, de la jeunesse et des sports, Médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Source : Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE DE LA NATION (EX MÉDAILLE D'AFRIQUE DU NORD)



Pour permettre aux anciens d'AFN de bénéficier du statut de ressortissant de l'ONAC (sans toutefois bénéficier du statut d'ancien combattant, le Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN) fut créé en 1967. Après de multiples modifications, extensions à toutes les générations du feu, etc., la Médaille d'Afrique du Nord fut créée en 1997, pour disparaître en 2002 au profit de la Médaille de reconnaissance de la Nation.

Le ruban est de couleur sable comportant des chevrons bleus indigo. La médaille est en argent et porte sur l'avant l'effigie de la République française et au revers un bouquet de feuilles de chênes surmonté de l'inscription Médaille de Reconnaissance de la Nation.

Cinq agrafes correspondant aux conflits (1914-1918, 1939-1945, Indochine, Afrique du Nord, Opérations extérieures) viennent compléter cette médaille. Ces agrafes sont en métal blanc et leur cumul est possible.

ERRATA

Quelques erreurs se sont glissées dans La Charte 4 2017, notamment :

- La Croix du Combattant ne donne pas droit à la gratuité dans les transports ;
- La Médaille des évadés n'est plus attribuée. Seules les Première et Seconde Guerres mondiales sont prises en compte ;
- C'est la Croix du Combattant Volontaire qui occupe une place privilégiée parmi les titres de guerre pour une candidature à un Ordre national ou à la Médaille Militaire.

La Tranchée de Chattancourt

L'idée de reconstituer une tranchée de la Première Guerre mondiale dans le secteur de Verdun voit le jour en 2014 à l'occasion des cérémonies du centenaire de la Grande Guerre. Une poignée de bénévoles de l'association *Les Francs-Tireurs Lorrains*¹ décide de se mettre à l'œuvre. Un des membres de l'association achète un terrain dans la commune de Chattancourt.

Ce village n'est pas choisi au hasard : situé au pied de la colline du Mort-Homme², il fut complètement détruit en 1916 mais sans jamais tomber aux mains des allemands. Le choix est de reconstituer les tranchées de Toulouse et de Chattancourt qui passaient à proximité. Pendant de long mois, les bénévoles de l'association ont parcouru les brocantes et les sites aux enchères d'internet afin de récolter de nombreux documents (photos, correspondances de guerres, canevas de tirs, etc.) traitant des combats de Chattancourt et du Mort-Homme. L'idée est de reconstituer une tranchée avec gourbis, poste de secours, poste de téléphone etc., afin de replonger le visiteur dans l'atmosphère du Poilu de la Grande Guerre.

En 2015, le projet a failli ne pas aboutir : trop de contraintes au niveau des déclarations (normes handicapés etc.) et mauvais conseils. Mais, les bénévoles se sont battus pour ce projet, car il était important de reconstituer cette tranchée unique sur le champ de bataille de Verdun, haut lieu de mémoire de la Grande Guerre.

En 2016, pour être conforme avec la loi, la DRAC est venue contrôler les travaux et nous a autorisés à poursuivre la reconstitution de cette tranchée.

Les habitants de Chattancourt et des villages avoisinants sont venus prêter main forte à leur manière : en nous offrant des tôles métro de la Première Guerre (indispensable pour faire un gourbi) ou en nous prêtant des moyens de locomotion pour aller chercher des planches.

C'est ainsi que, malgré la neige de l'hiver et le soleil d'été, nous avons travaillé sans relâche pour qu'enfin cette tranchée voie le jour.



Fin 2016, ayant reçu toutes les autorisations, nous commençons à recevoir du public malgré les travaux. Les félicitations des visiteurs nous encouragent dans la suite de nos travaux. Au printemps 2017, les premiers scolaires arrivent avec leurs professeurs, ils montrent leur intérêt de voir une tranchée de la Grande Guerre. Les adolescents n'hésitent pas à s'intéresser et à poser des questions.

À but pédagogique, la Tranchée de Chattancourt s'adresse aussi bien aux scolaires qu'au public. Actuellement, il nous reste encore une petite partie de la tranchée à terminer, mais nous pouvons dès à présent recevoir des groupes sur rendez-vous.

David AMBERG

COORDONNÉES :

La Tranchée de Chattancourt
 8 rue de Baley - 55100 Chattancourt
 Tél. : 06 64 77 04 67 - Tél. : 06 76 22 12 26
 WWW.TRANCHEE-VERDUN.COM
 david@ftl57.com
 Facebook : La Tranchée de Chattancourt
 Twitter : La Tranchée@Chattancourt

Merci à Radja Photographie pour les illustrations.

¹ L'Association *Les Francs-Tireurs Lorrains* a été créée le 17 décembre 2001. Son siège se situe à Metz. L'association est composée de bénévoles (de 16 à 62 ans) qui entretiennent le devoir de mémoire aux travers d'expositions, reconstitutions historiques, mais aussi en intervenant dans des écoles. L'association a fait plusieurs déplacements sur des lieux de mémoires (Dachau, El Alamein, Gallipoli, Tobrouk, Bir Hakeim, Tambov, Dien Bien Phu etc.).

² La colline du Mort-Homme : Haute de 295 mètres et large d'un kilomètre. Avant-guerre, une croix marquait l'emplacement du corps d'un inconnu qui fut retrouvé autrefois. De 1916 à 1917, la colline du Mort-Homme va être le théâtre de terribles affrontements entre les troupes françaises et allemandes.

© Radja Photographie



© Radja Photographie

© Radja Photographie



© Radja Photographie

© Radja Photographie



© Radja Photographie

© Radja Photographie



© Radja Photographie

Comme une revanche

14-18... rien que ces deux nombres situent immédiatement la terrible Première Guerre mondiale, du siècle dernier. À présent, seuls enfants et petits-enfants auront encore entendu les derniers témoins parler du vécu infernal qui les aura marqués pour toute leur vie.

Mon père et son frère aîné furent mobilisés comme tant d'autres. Mon oncle tomba au sinistre Chemin de Dames. Mon père, lui, fut grièvement blessé lors des batailles de la Somme. Modifier comme suit:

Laissé pour mort parmi les cadavres autour de lui, il fut découvert encore vivant lors de la relève des malheureux défunts. Mais dans quel état, on s'en doute : la tête criblée d'éclats d'obus, un œil en moins et avec une blessure au bras gauche. Il fut trépané trois fois.

Il survécut tout de même, après beaucoup de souffrances et de longs séjours en hôpitaux.

Revenu au pays, il lui fut octroyé une place de facteur des PTT, comme à beaucoup de mutilés.

En 1920, il épousait maman et, dans les années suivantes, vinrent au monde mes deux grandes sœurs. Son emploi lui plaisait bien. Parcourir la montagne pour distribuer le courrier dans les fermes éloignées, même si c'était moins agréable lors de nos hivers rigoureux, était un salutaire exercice physique et moral pour lui.

Il était apprécié par les gens qu'il côtoyait et rendait des services comme souvent les facteurs. Comme il avait une très belle voix, on le sollicitait fréquemment pour chanter en fin de repas et réunions. Il chantait aussi dans la montagne en faisant ses tournées, quand il ne souffrait pas trop des céphalées, émanant de ses blessures.

En somme, le jeune ménage démarrait sous de bons auspices,



▲ Monument aux Morts de Coberny dans l'Aisne.

« cinq années de bonheur » disait ma mère.

Cependant les maux de tête revenaient de plus en plus souvent. En cause, toujours les éclats d'obus profondément enfouis dans le crâne et impossibles à retirer, malgré les trois trépanations.

C'était devenu un état latent qui le perturbait, le rendant agressif et même violent. Pourtant il ne commit jamais d'erreurs dans son travail et dans les comptes qui en découlaient.

Il y avait quelque chose de poignant, paraît-il, à le voir chanter si bien encore, malgré ses souffrances.



▲ Chapelle mémorial du Chemin des Dames à Cerny-en-Laonnois.

Hospitalisé, il eut une rémission grâce à un traitement, mais son mal-être revint et ce fut de nouveau l'internement. Il y eut plusieurs retours à la vie normale, sans que ce soit concluant dans la durée.

C'est au cours d'une de ses « permissions », si je puis dire, que je suis venue au monde, longtemps après mes sœurs.

Ne pouvant plus avoir de vie sociale normale, ayant un comportement parfois incohérent, son internement fut définitif. Je ne l'ai que très peu connu et pourtant je l'aime beaucoup. Je l'ai toujours vouvoyé avec un respect instinctif pour la malheureuse histoire de sa vie, sa personne, ses décorations (Croix de Guerre avec palme, Médaille militaire). Il est pour moi un héros.

Mutilé de guerre, il était pensionné. Lors de son internement définitif, il y eut au pays une enquête de routine, afin de savoir si son état de santé relevait bien de ses blessures au combat.



▲ Assaut français au Chemin des Dames.

guerre. Les cinq autres pour une éventuelle « tare de famille », peut-être héréditaire. La pension qu'il recevait et dont ma mère aurait dû bénéficier fut donc partagée par moitié entre la maison de santé et ma mère.

Il faut dire que des personnes à l'esprit mesquin jalousaient ce pactole si terriblement « gagné », si justement dû et ne s'étaient donc pas privé d'appuyer sur l'état de santé d'une grand-tante, afin de pouvoir faire supprimer si possible cette modeste reconnaissance de la France, qu'était une pension.

Par contre, comme les gens ignoraient la suppression de la moitié de la pension de mon père, elle a laissé croire par fierté qu'elle la percevait entière. Ma mère ne se laissait jamais « marcher sur les pieds », comme on dit, et savait exactement qui étaient ceux qui avaient voté l'injuste abrogation. Elle, si discrète, de nature très réservée, changeait d'attitude le jour où elle allait toucher sa mince pension à la perception du bourg voisin.

Le faisant savoir, mine de rien, aux responsables de ses difficultés, elle s'en allait crâneuse, pimpante, parfaitement « clignotée » (car elle avait des cheveux superbes) toucher sa « grosse poignée d'argent ». Ainsi pensaient les mesquins, les jaloux du coin, qui auraient été bien trop contents s'ils avaient su la modestie de la somme.

C'était une bien petite revanche, mais cela « marchait » et amusait beaucoup maman, qui se réjouissait à la vue de leur mine crispée « d'huître sous une giclée de citron », qu'ils arboraient ce jour-là.

Les guerres sont source d'infinies aberrations aux conséquences imprévues, augmentant encore celles des temps de paix. C'est pour moi une satisfaction de pouvoir écrire cet épisode dont on a souffert, mais qui nous ferait presque sourire à présent.

Arlette ROSSI-HUGON
(GR 101 et 113)



▲ Sur la route de Pozières lors de la bataille de la Somme, en août 1916.

Une de ses grand-tantes avait fini ses jours dans un hôpital psychiatrique. Ce fait fut évoqué devant les enquêteurs, qui exigèrent le vote du conseil municipal au sujet de cet évènement.

Sur les neuf conseillers, quatre seulement votèrent pour les séquelles de ses mutilations de

La réalité de la bassesse, de la jalousie, de la méchanceté humaine, dépasse parfois la fiction.

Ayant trois enfants à élever seule, ma mère si courageuse s'en tirait avec le jardin, le poulailler, un peu de finissage à la maison, tout en vivant petitement.

La bataille de Gembloux

Après huit mois de ce que l'on a appelé la « drôle de guerre », dont les communiqués officiels n'étaient émaillés, de temps à autre, que d'activités de patrouilles dans la forêt de la Hard ou ailleurs, l'agresseur nazi, après une rapide opération en Pologne, a lancé son assaut en direction de l'Atlantique.

Nanti d'une supériorité importante en hommes et en matériel (chars, mais surtout en aviation), Hitler entreprit d'attaquer selon trois axes principaux : la Hollande, la Belgique et, à la grande surprise du grand état-major français (pourtant quelque peu prévenu) par le Luxembourg et le massif ardennais, réputés infranchissables en raison des rivières, des forêts et des accidents de terrain qu'ils comportaient.

Les meilleures troupes françaises, la 1^{re} Armée – général Blanchard, mieux entraînées et dotées d'un armement plus moderne, ont été envoyées en Belgique, au secours de l'armée belge, en complément d'une armée anglaise encore quelque peu embryonnaire.

L'armée Blanchard, devant la menace allemande, qui avait rapidement conquis les importants forts de Liège et du canal Albert, dut se résoudre à prendre position sur la ligne de la « Dyle » (Namur-Gembloux-Wavre).

L'effort principal de la poussée allemande (VI^e armée à 15 divisions d'infanterie, précédée par le corps blindé Hoepner à deux panzers, la 3^e et la 4^e), était dirigé sur le seuil de Gembloux, dans une plaine que le général Mellier, commandant la 1^{re} Division Marocaine (DM), baptisa de « charodrome ».

Après une pénible arrivée sur place (à pied comme au temps de



Napoléon), le 13 mai 1940, cette division commença à « s'enterrer » rapidement car l'ennemi était signalé pour le lendemain, malgré les efforts du corps de cavalerie envoyé en avant de la position pour retarder au maximum l'arrivée des Allemands sur la Dyle.

Sur sa droite, la 1^{re} DM était épaulée par la 15^e DIM (Division d'Infanterie Motorisée – général Juin, futur maréchal) et sur sa gauche par la division du général de Camas.

Le général Juin, motorisé et doté d'un armement plus important que celui de la DM, a bien voulu

prêter un lot de canons antichars de 25 mm à cette dernière qui se trouvait exactement en face du principal fer de lance de l'ennemi.

Le 14, vers 10h, un violent bombardement d'aviation ennemi était déclenché sur la position puis, à 14h, les Allemands, arrivés à proximité de la ligne principale de résistance française (LPR), attaquaient violemment celle-ci avec des chars, mais les tirailleurs ripostaient énergiquement, annihilant ce premier assaut, en détruisant notamment plusieurs dizaines de chars.

© Bundesarchiv Bild



▲ Général Erich Hoepner.

Mais l'infanterie allemande, accompagnée de gros chars, reprit bientôt l'attaque.

Les canons de 25 mm firent encore merveille et nombre de blindés brûlèrent au hasard du terrain. L'artillerie française (le 64^e RA) par des tirs précis, a brillamment aidé à endiguer l'avance des chars. Jusqu'au soir, malgré le mordant de l'ennemi, les tirailleurs interdirent toute progression.

Au cours de la nuit, les chars allemands reculèrent très sensiblement, hors du feu qui les accablait.

Le 15 au matin, le feu s'éleva à nouveau avec une extrême intensité, chars et fantassins repartaient à l'attaque, afin de faire sauter la ligne « Dyle ». Le général Mellier fit contre-attaquer deux ou trois fois, avec les bataillons de réserve et des chars d'accompagnement.

La résistance fut telle, finalement, que les Allemands, au soir du 15 mai, se retirèrent vers leurs quartiers, découragés, fatigués et essuyant de grandes pertes humaines et matérielles.

Les troupes françaises étaient, certes, elles aussi épuisées, exsangues, mais victorieuses. Il leur a fallu cependant, dans la nuit, par ordre supérieur, quitter, évacuer le secteur, en raison surtout de la percée ennemie dans les Ardennes.



▲ Insigne de la 15^e Division d'Infanterie.

Dans les jours qui ont suivi, face à des unités allemandes toutes fraîches, notamment à Marbais et à Villers-la-Ville (Belgique), la 1^{re} DM a encore perdu beaucoup de soldats, ainsi d'ailleurs que l'ennemi.

Dans une période de chaos indescriptibles, au contraire de certaines unités qui n'ont peut-être pas toujours suffisamment combattu, les troupes de Gembloux sont fières d'avoir maintenu bien haut, les qualités guerrières françaises reconnues.

Malgré notre retraite de Gembloux, nous avons toutefois retardé l'avance allemande durant trois jours allongeant d'autant, pour les Britanniques, la possibilité de ré-embarquer l'armée anglaise – armée qui, par la suite, a formé l'ossature de celle qui vainquit Rommel en Libye, et, en 1944, de celle qui participa au débarquement de Normandie.

Armand Pacteau



▲ Unités motorisées allemandes traversant le Canal Albert (Belgique).



▲ Canal Albert en Belgique.

Témoignages d'Indochine

Le départ et le voyage

En mars 1954, mon unité, le 1^{er} Régiment de Hussards parachutiste (RHP) était basé au quartier Gallifet à Auch (Gers). Sur ordre du ministre de la Guerre, des officiers et sous-officiers étaient désignés pour faire campagne en Indochine.

On avait déjà déploré la perte du jeune et flamboyant lieutenant de Cussac, touché gravement à l'artère fémorale qui, assis contre un arbre et n'ayant pu être évacué aussitôt, perdit tout son sang. Le margi-chef Colonne, un grand ami corse, perdit aussi la vie là-bas. Je fus désigné à mon tour pour servir dans ce lointain pays.

Je nous revois, mon épouse Reine et moi, sur le quai du départ, nous étreindre dans la tristesse.

Je transitai bientôt à Marseille où je passai une nuit au Dépôt des Isolés Militaires. J'y rencontrai un parachutiste d'une autre unité. Nous embarquâmes tous deux à bord du paquebot *Pasteur*, qui fit route sur Mers-el-Kébir, près d'Oran en Algérie, où d'autres militaires nous rejoignirent.

Puis le navire, après avoir traversé la Méditerranée, s'engagea dans le canal de Suez pour une escale à Aden au sud de l'Arabie. Cela remît en ma mémoire, alors que j'étais enfant de troupe à Hammam-Righa, la traversée de la Méditerranée à bord du croiseur-école *Jeanne d'Arc* pour rejoindre aussitôt l'École militaire Préparatoire d'Autun.

Une escale à Saïgon en Cochinchine nous permit de visiter cette belle



▲ Bataille de Dien Bien Phu.

ville avant de remonter au nord vers le golfe du Tonkin et la baie d'Along où émergent une multitude de rochers à la forme d'obélisques ; un spectacle magnifique.

Au fond de cet arc, au bout du delta du Fleuve Rouge à 25 km environ de la mer se dresse Haïphong, jadis modeste village croupissant dans un marécage. Il est intéressant de noter que les Français firent là une transformation magique.

Le cloaque devint des canaux et des boulevards d'une ville nouvelle qui eut des appontements, des docks et devint une cité industrielle qui ouvrit la voie conduisant, une centaine de kilomètres vers l'ouest, à Hanoï la capitale du Tonkin.

Mon compagnon et moi nous nous séparâmes là, après 17 jours de navigation, lui pour rejoindre une unité parachutiste, et moi la base aéroportée nord où je retrouvai quelques camarades moniteurs parmi lesquels je crus reconnaître

un compagnon de chambre du PRESSMIA (Peloton préparatoire à l'École Spéciale Militaire Inter Armes, de Coëtquidan) de Strasbourg : Maurence. C'était son frère, ils devaient être jumeaux.

Leur dure tâche d'alors était le largage de renforts en hommes, en armement et en approvisionnement sur le « camp retranché » de Diên Biên Phu. À la base d'Hanoï, un atelier était consacré au pliage des parachutes. Une équipe de femmes était chargée de ce travail délicat, toutes conscientes de leur lourde responsabilité. Je les revois, dans leur blouse blanche collée à leur peau, devenue transparente par la sueur. Ce « camp retranché », qui fut une illusion, et dont l'appellation fleurait déjà les futurs événements, occupait une cuvette cernée de hautes montagnes et parsemée de collines que les Français avaient baptisé de noms féminins : Gabrielle, Béatrice, Huguette, Dominique, Éliane, Claudine et un peu plus au sud Isabelle.

Diverses unités de l'Union française, dès le 20 novembre 1953, les avaient occupées ; parmi elles un bataillon de Vietnamiens anti-communistes. La stratégie du Viet Minh avait été d'attirer les éléments de l'armée française loin de leurs bases, tout près du Laos à l'ouest et de détruire les pistes d'atterrissage, ce qui obligea aux largages.

Furent piégés au sol : Geneviève de Galard, infirmière convoyeuse de l'air, et le commandant médecin Gauvain. Leur dévouement fut sans limite.

Ne disposant que de moyens dérisoires, ils allèrent, sur certains blessés graves, jusqu'à des actes de dernier ressort, comme des amputations.

De son côté, le Viet Minh assurait grâce à une innombrable cohorte de coolies (porteurs de deux fardeaux par balancier), tous ses besoins en armement et en sustentation, celle-ci principalement en riz que les Bo doïs portaient en bandoulière dans un boudin de toile : mais lorsqu'ils investissaient le camp ils étaient bourrés de choum (alcool de riz) et ils allaient à la mort comme vous iriez en promenade.

Cependant des fuites de renseignements émanaient de l'entourage de l'état-major français. Giap, commandant des forces du Viet Minh, ayant eu connaissance des intentions du général Navarre, sachant aussi – et là fut la faille des décisions – que l'importance des divisions Viet Minh avait été sous-estimée, fût à même de concentrer celles-ci autour du camp retranché, avec l'avantage du nombre, dans l'ordre de grandeur bataillons contre divisions.

De plus, et cela fut déterminant, la Chine et l'URSS assuraient la logistique de l'ennemi : mitrailleuses quadruple de 12,7 mm



▲ Dien Bien Phu, 1954, les prisonniers français.

d'origine américaine, orgues de Staline (Katioucha : lance-roquette multiples), canons de calibres divers, mortiers.

Par ailleurs, Ho Chi Minh, chef suprême du Viet Minh, était présent dans les couloirs de l'Assemblée Nationale française. Au plan du gouvernement, c'était la confusion totale. Six bataillons de parachutistes, tout ou partie, furent largués sur Diên Biên Phu en renfort.



▲ Insigne régimentaire du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes.

Ce qui est remarquable, c'est qu'il y eut plus de 700 volontaires chez des jeunes soldats sédentaires, secrétaires, serveurs de mess... pour sauter sur Diên Biên Phu, sans avoir vu un parachute de leur vie « pour donner un coup de main aux copains » disaient-ils à leurs officiers, parmi lesquels quelques rares piliers de bar.

De mon côté, je me retournais souvent vers mes débuts.

LARGAGES SUR DIÊN BIÊN PHU

Je porte témoignage de ce qui advenait pendant ces largages que nous effectuâmes de nuit jusqu'au dépôt des armes. Les avions, qui nous transportaient, partaient des aéroports d'Hanoï, Bakh Mai ou Gia Lam, et descendaient en spirale de 3 000 m d'altitude.

Pendant ce temps, le largueur (moi en cette occurrence) et l'aide largueur, nous enlevions la porte (cela relevait de l'acrobatie sans filet... et sans parachute).

Le largage se faisait de 120 m d'altitude, et chaque nuit, nous étions accueillis par les tirs de mitrailleuses quadruples avec balles traçantes à raison d'une sur cinq.

Toutes ces armes étaient bien réparties à tous les niveaux des collines qui cernaient la cuvette, ce qui faisait que les tirs nous arrivaient de face ou d'au-dessus.

Ces armes étaient si bien camouflées qu'elles étaient hors de portée de l'aviation française, même de jour, mais elles étaient toujours au

rendez-vous la nuit, et bien que chaque nuit la zone de largage fut modifiée selon les besoins de chaque point d'appui, il y avait toujours des canons en début et en fin de l'axe de largage.

Ces canons avaient un tir précis et manquaient de peu les avions lorsqu'ils prenaient leur ressource dès la fin du largage. Tous les appareils ont été touchés.

Une nuit, un obus explosa si près du mien que celui-ci voltigea un long moment en papillon avant d'être stabilisé (bravo les pilotes !)

Une autre nuit, nous rentrâmes à la base avec un seul moteur, volant en crabe ; à l'atterrissage, on constata que l'aile gauche, littéralement transpercée sur toute sa surface, et le fuselage étaient luisants d'huile. Et il n'a pas explosé en plein vol !

Lorsqu'une difficulté intervenait au moment du largage, il fallait la résoudre rapidement.

Je me souviens de ce légionnaire, premier de stick, à qui j'avais lancé le Go ! traditionnel et qui, à demi-sorti de l'avion, fut renvoyé sur moi avec un cri de douleur et me renversa.

Dans leur élan, les suivants arrivaient sur nous. Ce fut la pagaille dans la nuit.

Premier souci : stopper cet élan, foncer en jouant des coudes jusqu'au poste de pilotage pour demander un autre passage.

De retour à la porte, le légionnaire, assis, me prit la main, puis un doigt et enfonça celui-ci dans un trou fait dans son parachute ventral qui, à cette altitude, ne servait en fait à rien vu la faible altitude, mais rassurait ; cette fois, il servit.

Une balle de 12,7 dont la force de frappe est terrible, n'avait pas traversé le ventral ; sa haute température, en fondant le nylon,



▲ Soldats français dans les tranchées à Dien Bien Phu.

l'avait stoppée tout près de l'armature du petit parachute.

Dans le feu de l'action, le légionnaire se releva en criant : « Je saute ! ».

Il fallut le retenir et lui expliquer qu'on n'était plus sur l'axe de largage ; il se remit en position. Plus tard, je réalisai que ce soldat fougueux, derrière qui je m'étais trouvé, à une seconde près m'avait sauvé la vie.

BILAN DE CETTE BATAILLE PERDUE SANS REDDITION

- Plus de 15 000 soldats de l'Union française ont combattu là.
- Morts au combat ou disparus : environ 3 000.
- Blessés graves traités dans les antennes chirurgicales du camp : environ 3 500.
- Blessés légers traités et opérés par les médecins du bataillon : environ 1 500.
- Évacuations sanitaires pendant la bataille : 326 par *Dakota* DC3, 101 par hélicoptères.
- Évacuations sanitaires après la chute du camp : 828.
- Captivité : 10 998 hommes ont été faits prisonniers dont 3 252 blessés.
- Seulement 3 290 ont été libérés. Dans quel état !

LE RETOUR

Fin octobre 1954, on me rapatria. Le voyage de retour se fit par la voie des airs, en habits civils, eu égards aux pays survolés, à bord de l'appareil *SE-Armagnac F. BAV G*, commandant Chauvin.

Ce fut un vol de 28h30, de Saïgon à Marseille, dont 16h05 de vol de nuit, avec deux escales : Calcutta et Karachi où les Anglais voulurent bien nous offrir des repas à l'anglaise, c'est-à-dire plutôt maigres.

À Marseille, nous attendaient des formalités interminables.

Je retrouvai le 1^{er} Régiment de Hussards qui avait changé de garnison pour s'installer au quartier Larrey à Tarbes, où je fus affecté aux sports dans un escadron.

La fin de mon contrat approchait. Aussi me fit-on la faveur de me détacher plusieurs fois à Pau-Idron pour participer à des stages de brevet para. Le 1^{er} janvier 1955, j'étais civil. Une autre vie commençait.

René COSTA
(Gr 71, 85 et 50)

En Algérie, avec les câbles hertziens

La situation troublée que connaît ce pays rappelle celle que certains d'entre nous ont vécue sur place autrefois.

À travers mes propres souvenirs, je voudrais ici relater succinctement mes débuts de campagne d'AFN, avec la Compagnie des Câbles Hertziens 81/360 (CCH), créée en 1956 et dont le rôle durant la guerre d'Algérie mérite d'être évoqué.

En 1954, à mon retour d'Indochine, où j'avais passé deux ans à la Compagnie de Transmissions de l'Air 812 (CTA), le hasard des affectations m'avait conduit à la 30^e escadre de chasse de nuit basée à Tours. Mon séjour au bord de la Loire fut brusquement interrompu en février 1956 lorsque, avec une cinquantaine d'autres sous-officiers mécaniciens radio ou fil, je fus désigné pour constituer la CCH 81/360, appelée à servir en Algérie.



À cette époque, la seule unité de câbles hertziens de l'armée de l'air faisait partie du Groupement de Transmissions Tactiques n° 813, stationné à Fribourg en Allemagne et c'est là que nous fûmes tous réunis pour effectuer un stage de spécialisation.

Il y avait en service des matériels récents de fabrication Siemens, mais ceux qui nous étaient destinés,



d'origine américaine, étaient déjà anciens : ensemble AN/TRC-1 (FM 70-100 Mcs) modulés par courants porteurs quatre voies CF-1.

Nos hôtes furent très prévenants à notre égard, malgré nos accès de mauvaise humeur, car nous les estimions plus qualifiés que nous pour partir là-bas.

Néanmoins, le GTT 813 avait désigné l'un des siens, le capitaine J. L., pour commander la CCH. Avec M., C. et D., nous étions quatre adjutants.

Notre groupe atterrit à Maison-Blanche vers le 20 mai et fut dirigé sur la base d'Hussein-Dey, dans la banlieue algéroise, qui devint le siège de la portion centrale de l'unité.

Alger vivait alors une situation angoissante : explosions de bombes, attentats individuels se succédaient.

C'était avant que la 10^e Division Parachutiste ne vienne y rétablir la sécurité. Nous n'eûmes ni l'envie, ni le loisir de traîner en ville car il fallut aussitôt s'atteler à la tâche assignée en priorité par la 5^e région aérienne : établir un réseau télépho-

nique hertzien destiné à relier les commandements opérationnels (GATAC) aux escadrilles d'avion T-6, dépendant chacun d'un PCA, et en cours de déploiement sur des terrains isolés et dépourvus de liaisons filaires.

En effet, l'infrastructure des câbles aériens avait été en grande partie détruite par les rebelles, des milliers de poteaux téléphoniques abattus : seul le réseau souterrain était intact mais il n'atteignait pas le bled.

Les matériels CH étaient arrivés par bateau et, sur place, on nous fournit les véhicules, groupes électrogènes et matériels de campement.

La première chaîne hertzienne à être installée fut l'axe Alger-Tlemcen en utilisant comme relais les points hauts de Chrea et Tessala, ainsi que les sites de Bou-Caïd et Relizane.

Le démarrage des liaisons fut laborieux car, aux difficultés techniques dues à l'inexpérience et aux qualités médiocres de certains équipements, s'ajoutaient des problèmes de logistique aggravés par l'insécurité et la dispersion des stations.

Cependant, passée la période d'adaptation et grâce aux efforts de tous, la situation s'améliora progressivement et des circuits exploitables furent mis à la disposition des utilisateurs.

Dans les mois qui suivirent, le réseau fut étendu au Sud-Algérois, au Constantinois et on peut considérer qu'à la fin de 1956, le premier objectif fixé était atteint, résultat méritoire, compte tenu des moyens réduits dont disposait l'unité.

Puis nous reçûmes, enfin, les premiers matériels de fabrication française : SAT quatre voies QRTH-2 et SFR 12/24 voies MX-620 en shelter, ce qui facilita notre tâche, permit d'augmenter la capacité des axes principaux et le nombre de circuits téléphoniques, ainsi que la mise en service des premiers télégraphiques.



▲ Insigne du Groupe de Transmissions Tactiques.

Par ailleurs, les CF-1 usagés et peu fiables avaient été remplacés peu à peu par des CIT six voies, qui restèrent en service avec les AN/TRC3.

Le séjour « maintien de l'ordre » était fixé à un an pour les mariés et, durant l'été 1957, plus de la moitié de l'effectif fut relevé et regagna la métropole et certains les TOA.



▲ Base aérienne d'Hussein-Dey.

Tous les spécialistes radio et fils avaient été reclassés « multiplex » et se retrouvèrent par la suite dans les futurs escadrons CH.

En ce qui me concerne, je fus muté au Bureau Transmissions de l'EM/5° RA et, à mon nouveau poste, où je m'occupais de la mise en œuvre des moyens « télec » pour les unités spécialisées : CEIT, ETR et CH, je restais en contact avec cette dernière.

J'ai retrouvé dans mes papiers un plan des liaisons hertziennes datant de 1959, qui montre l'étendue et la densité du réseau qui couvrait tout le territoire algérien et se prolongeait en Tunisie.

Une collaboration s'était instaurée avec l'armée de terre pour l'exploitation commune de certains faisceaux et pour la répartition des fréquences de la bande FM.

En outre, la CCH participa, par l'installation de liaisons provisoires, aux grandes opérations aéroterrestres qui se déroulèrent sur le terrain entre le Djebel Anéchar et le PC de l'opération « Jumelles », en cours à cette date.

Je quittais l'Algérie en décembre 1959 pour rejoindre l'ERCH 10/804,

créé depuis peu, et je n'ai pas connu la dernière période d'existence de la CCH 81/360, qui précéda sa dissolution à la fin des hostilités.

Ce court récit, s'il ravivera les souvenirs des anciens qui s'y reconnaîtront, pourra paraître un peu archaïque aux plus jeunes en raison des progrès techniques accomplis depuis cette époque.

Il existe cependant une relation entre les « systèmes » modernes actuels et ces événements passés.

En 1956, l'armée de l'air s'est trouvée dans la nécessité d'installer hâtivement un réseau hertzien pour remplacer un réseau terrestre détruit par l'ennemi.

Ce cas de figure fut retenu et conduisit, au début des années 60, à la création sur le territoire métropolitain des liaisons hertziennes, qui n'ont cessé depuis de se développer et de se perfectionner.

**Georges VENTURI
(Gr 03)**

Les vitraux commémoratifs : quand la guerre entre dans les églises

Jusqu'au début du XX^e siècle, les vitraux des églises représentaient essentiellement des scènes religieuses ou des motifs géométriques. Quelques armes étaient parfois représentées, pour illustrer des scènes religieuses mais les scènes de violence à proprement parler restaient exceptionnelles. Les conflits, la guerre et la violence en général ne correspondaient pas à la vocation de ces lieux de culte qui étaient exclusivement dédiés à l'adoration religieuse.

On trouve cependant quelques scènes d'une rare violence sur certains vitraux vendéens, représentant les Guerres de Vendée.

Si la plupart de ces vitraux ont été réalisés longtemps après la Révolution (généralement pendant la seconde moitié du XX^e siècle), certains datent du XIX^e siècle.

À cette exception régionale près et jusqu'au début du XX^e siècle, les vitraux ont toujours montré des scènes bibliques ou évangéliques. La présence des armes y était réduite au strict minimum et était le plus souvent évitée.

Après la Première Guerre mondiale, en revanche, des vitraux commémoratifs sont apparus partout en France. Le traumatisme associé au conflit fut en effet si grand que les églises ouvrirent leurs portes à ce drame civil et à la violence des hommes.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les Français ont voulu immortaliser le conflit et même les plus petits villages ont souhaité faire plus qu'ériger un simple monument aux Morts ou apposer une plaque au fond de l'église paroissiale.

C'est ainsi que les vitraux religieux ont parfois laissé la place aux vitraux illustrant la guerre laïque.



▲ La bannière de la confrérie de charité de Manerbe (recto et verso).

On trouve étonnamment beaucoup de ces vitraux en Basse-Normandie. La région n'a pourtant pas été témoin direct des tranchées et n'a pas non plus subi plus de pertes humaines que d'autres.

Comment expliquer pourtant le nombre de vitraux commémoratifs de la Première Guerre mondiale dans cette région ?

Pourquoi les monuments aux Morts n'ont-ils pas suffi aux autorités civiles ? Pourquoi ont-ils ressenti le besoin d'immortaliser la mémoire de ce conflit laïc dans des lieux de culte ?

Plusieurs réponses peuvent être proposées, qui se complètent certainement.

À l'échelle nationale, la mise en application de la loi de séparation de l'Église et de l'État a provoqué de vives tensions entre les autorités religieuses et civiles. C'est la Première Guerre mondiale qui permit le début de l'apaisement entre l'Église et l'État.

Civils et religieux s'unirent pour faire face à cette guerre sans précédent, qui laissa l'ensemble des belligérants traumatisés par la violence du conflit.

L'implication des évêques, curés et autres prêtres a restauré l'estime des autorités civiles pour le corps religieux et réouvert la voie du dialogue et de la coopération avec l'État.



▲ Rassemblement avant la procession des confréries des charité le 29 juin 2013, à l'occasion des 500 ans de l'église Saint-Jean-Baptiste de Manerbe.

À l'échelle locale, surtout à la campagne, la religion était néanmoins restée extrêmement importante, notamment en Normandie où perduraient des traditions séculaires expliquant le lien étroit entre vie civile et vie religieuse, même après 1905. Par exemple, on y trouve toujours des confréries de charité. Nées au Moyen-Âge, peut-être lors des épidémies de peste, les confréries de charité rassemblaient des paroissiens qui assistaient les proches d'un défunt lors de son inhumation.

Cet acte de générosité leur permettait d'œuvrer au salut de leur âme. Tombées dans l'oubli un peu partout ailleurs, les confréries de charité ont perduré en Normandie et existent toujours aujourd'hui.

Jusqu'au début du XX^e siècle, et même après, les Confréries étaient constituées essentiellement des notables du village et jouaient un rôle prépondérant dans la vie locale.

Ainsi, en dépit de la loi de 1905, à l'échelle locale l'Église et l'État restaient très liés et la religion faisait partie intégrante de la vie sociale.

Enfin, en raison de la longue histoire du christianisme et de l'architecture des édifices eux-mêmes, la dimension sacrée et intemporelle de l'église donne une valeur considérable à ce qui s'y trouve. Les édifices religieux, même les plus modestes d'entre eux, revêtent encore aujourd'hui un caractère solennel que les monuments civils ne parviennent pas toujours à égaler.

C'est ainsi que de petites communes ont investi des sommes et des moyens considérables pour immortaliser la mémoire du conflit et convaincre les générations futures de la nécessité de la paix.

On en trouve un exemple remarquable dans l'église Saint-Jean-Baptiste, à Manerbe, dans le Calvados. La commune compte

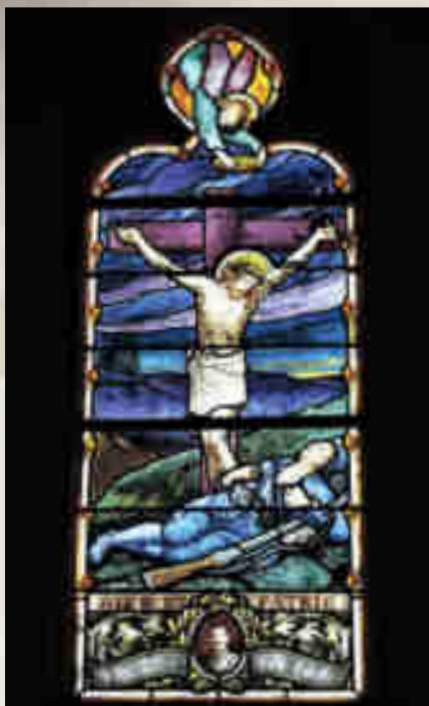
aujourd'hui 550 habitants pour 500 au début du XX^e siècle.

Cette petite église rurale présente dans sa nef cinq grandes verrières et une petite. En 1914, toutes représentaient des motifs religieux.

En 1918, le conseil municipal décida de remplacer les six verrières et passa commande auprès de l'atelier Charles Lorin, à Chartres.

Deux d'entre elles ont été financées par la famille Handjéri, bienfaiteurs du village. Elles représentent Jeanne d'Arc et Saint-Michel. Les autres verrières sont en revanche bien plus originales. La plus petite, un Poilu au pied de la Croix, a été commandée par la famille Pascal, en souvenir de leur unique fils, Marius, mort pour la France à Plessis-de-Roye le 9 juin 1918.

Les trois autres sont financées par le maire de la commune, Ferdinand Delafosse, et par la municipalité de Manerbe.



▲ *Poilu au pied de la croix*, vitrail offert par ses parents à la mémoire de Marius PASCAL, Mort pour la France le 9 juin 1918 à Plessis-de-Roye, dans l'Oise.

Ce triptyque unique représente les Manerbois pendant les trois moments les plus intenses de la vie des Poilus : le départ pour la guerre,

la victoire et le retour au pays. Les noms des trente-trois Manerbois morts pour la France sont indiqués au bas des verrières.

Ces trois vitraux sont d'autant plus originaux qu'ils représentent incontestablement l'église de Manerbe elle-même ; ils ont donc été réalisés pour l'église de Manerbe exclusivement, à partir de cartons qui n'ont pu être utilisés nulle part ailleurs.

Sur le premier vitrail, on reconnaît très nettement le chœur de l'église, notamment le retable en arrière-plan. Les Manerbois appelés au front s'apprêtent à quitter la commune. Ils font leurs adieux à leur famille, reçoivent la bénédiction du prêtre puis s'en vont l'arme à l'épaule, emportant avec eux le drapeau français, qui leur est confié par le prêtre lui-même. Ils portent encore le pantalon rouge garance mais déjà le képi bleu horizon. La bénédiction du prêtre et le contenu des phylactères (Debout et en avant pour Dieu, la Patrie et la Liberté)

montrent bien l'importance de la foi dans la vie de la commune.

Il est également stipulé clairement que les Poilus se sont battus pour Dieu d'abord, pour la Patrie ensuite. Rappelons que ces vitraux ont été commandés par le conseil municipal de la commune, sans intervention de l'évêché, et que les archives du diocèse indiquent qu'il n'y avait pas de curé à Manerbe en 1918. La décision d'associer la volonté de Dieu au conflit est donc exclusivement civile.

La deuxième verrière illustre la victoire en associant la victoire civile à celle de Saint Michel terrassant le dragon. Au milieu de la verrière l'archange apparaît en gloire aux soldats victorieux.

Autour de lui les soldats brandissent fusils et étendards pour célébrer la victoire.

On reconnaît un drapeau français, le drapeau américain et le drapeau des Pays-Bas.



▲ À gauche : le retable de l'église. À droite : la première verrière de l'ensemble sur laquelle le retable est parfaitement reconnaissable.

Le sentiment patriotique et le désir d'honorer le souvenir de leurs nombreux enfants morts pour la France ont donc poussé le conseil municipal à entreprendre une grande œuvre de mémoire. Le monument aux Morts leur a, à l'évidence, semblé insuffisant.

Comme de très nombreux villages, l'église est l'édifice majeur du bourg, elle en représente l'identité, elle en est le cœur.

À Manerbe comme ailleurs, elle était bien plus qu'un lieu de culte puisque chaque moment important de la vie y était officialisé et célébré.

C'était également un lieu de vie sociale où il fallait être vu.

Elle était donc le lieu idéal pour accueillir une œuvre importante et devant marquer les esprits.

Porté par son élan patriotique, le conseil municipal a choisi d'y installer ces trois vitraux exceptionnels, marquant nettement les liens étroits qui unissent la vie civile et la vie religieuse en milieu rural.



▲ Carton préparatoire à la fabrication du troisième vitrail (atelier Lorin).

C'est ainsi que la guerre est entrée dans l'église et que, sans toutefois représenter la violence telle quelle, les Manerbois ont clairement illustré toute la dimension belliqueuse et rancunière du conflit.

Plus que la paix, c'est la célébration de l'élan guerrier, de la victoire et de la vengeance qui est représentée ici.

Ce sentiment, bien éloigné du message porté par la religion catholique fut si important dans le cœur de Manerbe que ce petit village

n'a pas hésité pour le manifester à se doter d'un ouvrage architectural majeur et tout-à-fait inédit.

Carole RIDEL
Master du Museum National
d'Histoire Naturelle

Remerciements :

Jean-Claude Lescure, Sophie Delauney, ateliers Lorin, Jeanne Gonçalves, la confrérie de charité de Manerbe, la mairie de Manerbe, le service des archives de l'évêché de Bayeux-Lisieux.



▲ À gauche : vue du côté sud de l'église. À droite : troisième verrière de la composition. On remarquera la mise en abîme de l'église.

Mme Marie-France Rodgers, administratrice, promue officier dans l'Ordre national du Mérite

Veuve du commandant John C. Rodgers, qui participa au débarquement de Normandie en juin 1944 au sein de la 3^e armée du général Patton, Marie-France Rodgers s'est toujours impliquée dans le monde associatif et humanitaire.

Elle est nommée chevalier dans l'Ordre national du Mérite en 2008 pour des actions humanitaires avec US AID, en Éthiopie en 1967/1968 et pour son implication associative en tant que présidente de l'Association des anciens combattants Franco-Américains depuis 1998, dont elle a pris la relève au décès de son époux.

Après un baccalauréat de philosophie et des études de langues, Marie-France Rodgers, trilingue, obtient un diplôme de la Chambre de Commerce britannique. Elle devient ensuite responsable Marketing et Ventes de la société Schott en France. De 1989 à 1995, elle est également conseillère municipale de sa commune, Villeblevin, dans l'Yonne.

Administratrice de notre fédération depuis 2013, Mme Rodgers n'a de cesse de s'investir, participant activement aux commissions d'action civique et de solidarité et représentant notre fédération en France et à l'étranger.

L'exposition présentée à Cavalaire (Var) par le Souvenir Français de Saint-Raphaël en août 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire du débarquement de Provence, en est un parfait exemple. Les 20 panneaux de l'exposition ont été traduits en anglais, puis ont été présentés en septembre 2015 au Congrès de la FNAM à Mandelieu, en octobre 2015 à l'école des Nations Unies à New-York en présence de lycéens français et américains, du Consul de France et d'un vice-président de la FNAM, en novembre 2015 à Colombey-les-deux-Églises, en octobre 2016 au Lycée Charles-de-Gaulle à Londres et enfin en octobre 2017 au Québec et à Montréal au Canada.

Le vernissage de cette exposition avait eu lieu à La Grande Garenne en avril 2015 en présence d'un vétéran américain de 92 ans.

Sa distinction lui a été remise par M. Maurice Gambert, ancien président de la FNAM, le 29 novembre 2017 au domaine de la Grande Garenne, en présence du conseil d'administration.



© La Charte



© La Charte

M. Patrick Remm, président délégué, promu officier dans l'Ordre national du Mérite

Engagé volontaire en 1969, Patrick Remm rejoindra un service de sécurité de la Défense et réalisera l'essentiel de sa carrière en Allemagne. Il sera admis, sur sa demande, à la retraite en 2000. Officier dans la Réserve opérationnelle, il servira encore jusqu'en 2015 auprès de l'attaché de défense en Afrique du sud, en Algérie et à Paris.

En 2000, il crée la société Pro-defihse (SAS) qui propose ses services aux entreprises françaises de l'étranger et en assume les fonctions de directeur Afrique et Moyen-Orient.

Il cessera ses activités professionnelles en 2013 pour le bénévolat associatif.

Cofondateur, en 1980, du musée de l'automobile et de la technique, « AUTO + TECHNICK MUSEUM », sis à Sinsheim (RFA), Patrick Remm, avec l'aide de ses partenaires allemands, développe un espace culturel qui accueille de nombreuses manifestations franco-allemandes. À l'occasion du 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il rédige le 1^{er} tome et dirige la rédaction des deux autres tomes d'une trilogie : « 1945, la fin de la guerre et le renouveau ». Ce travail est réalisé à la demande de l'association régionale pour la culture du Bade-Wurtemberg (RFA). Membre de l'association des « écrivains combattants », il publiera plusieurs ouvrages sur le thème historique et militaire.

Ces activités, toujours bénévoles, sont remarquées et Patrick Remm fera l'objet d'une nomination au grade de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

La qualité de ses engagements en Afrique du Sud, pour le compte de sa société, lui vaut d'être décoré des Palmes académiques par l'ambassadeur de France. Plus tard en Algérie, il rendra d'estimables services à l'attaché de défense en assumant les fonctions d'officier analyste-enseignement et en engageant son entourage au service de l'ambassade. En 2008, il sera nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite par le service du protocole des Affaires étrangères.

En 2009, Patrick Remm est élu administrateur et devient membre du bureau de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (Gueules Cassées). Il participe aux travaux pour la création de la Fondation pour la mémoire et de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie et assure les fonctions d'administrateur et de trésorier national.



© La Charte

En 2012, Patrick Remm est coopté pour rejoindre le conseil d'administration de la Fédération nationale André Maginot. Il est élu, en 2016, président délégué de cette association reconnue d'intérêt public. Principales décorations : Médaille militaire - chevalier ONM - chevalier Palmes académiques - chevalier Arts et Lettres - croix du combattant (OPEX).

Sa distinction lui a été remise par l'amiral Henri Lacaille, président fédéral, le 29 novembre 2017 au domaine de la Grande Garenne, en présence du conseil d'administration.



© La Charte

Ils ont tenu leurs assises à la Grande-Garenne en 2017



GR 02



GR 51



GR 249

DOMAINE DE LA GRANDE-GARENNE :

Un havre de paix dans un écrin de verdure en Sologne berrichonne

Situé au cœur de la forêt du Cher, à 2 h de Paris, 18 km de l'A7 et 30 km de Bourges, à Neuvy-sur-Barangeon, "bourgade mystérieuse aux confins de la Terre", le domaine de La Grande-Garenne a su préserver l'équilibre subtil entre l'Homme et la nature. Le Domaine offre aux familles d'anciens combattants et aux vacanciers de France et d'Europe un cadre exceptionnel pour se ressourcer.

Témoin de l'Histoire et des traditions du Berry et de la Sologne, **propriété de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)** et lieu de mémoire, l'ancien relais de chasse du XIX^e siècle a été restauré et

aménagé avec soin. Ici au pays des cinq rivières, chacun peut vivre à son rythme et profiter des grands espaces selon ses envies. Dans ce cadre unique et préservé, les vacanciers peuvent s'offrir une pause bien-être en toute quiétude. Le domaine de la Grande-Garenne invite à découvrir les légendes et les mystères de la nature solognote, les terroirs généreux du Berry, ses villes animées au riche patrimoine culturel et touristique.

Les sources d'inspiration sont nombreuses, différents circuits permettent aux vacanciers d'élargir leurs horizons : parc naturel de la Brenne, châteaux, Bourges et ses marais, routes des vins et plaisirs gourmands, expositions et festivals... Ici, chacun peut savourer l'instant à son rythme.

Votre village vacances en Sologne

- 90 chambres climatisées tout confort
- 1 restaurant de 300 couverts (pension, demi-pension, chambre + petit-déjeuner)
- 1 bar
- 1 parc de 103 ha classé refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)
- Des infrastructures sportives



Noël à la résidence André-Maginot

Le traditionnel Noël à la Résidence André-Maginot (RAM) se concrétisait cette année encore, par une rencontre intergénérationnelle entre les résidents, leurs enfants et petits-enfants ainsi que ceux du personnel de la maison de retraite. Le spectacle de magie fut à nouveau l'occasion de faire participer les plus petits avant l'arrivée du Père Noël et de ses cadeaux.

Sophie, l'une de nos animatrices, a également été mise à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite.

M. Maurice Gambert, ancien président de la FNAM et président de l'association de la RAM, présidait cet évènement.





© La Chartre



© La Chartre



© La Chartre



© La Chartre

DEMANDE D'ACCUEIL DOMAINE DE LA GRANDE GARENNE

Tous nos prix sont hors assurance annulation - Souscription 9 € pour une personne seule et 13 € pour un couple

TARIFS 2018	1 PERSONNE SEULE				COUPLE				ENFANT JUSQU'À 9 ANS Veuve titulaire carte ONAC		
	Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète	Pension Complète PROMO HIVER	Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète	Pension Complète PROMO HIVER	Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète
	44 €	51 €	60 €	49 €	62 €	83 €	100 €	84 €	24 €	38 €	42 €

Nom et prénom : Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

e-mail : N° Adhérent :

Seul Couple

Arrivée le : Pour déjeuner Pour dîner

Départ le : Matin Après midi

Nuit + petit déjeuner 1/2 pension (déjeuner ou dîner) Pension complète

Accompagnant(s) :

Nombre d'enfants (jusqu'à 9 ans) : Nombre d'adultes (à partir de 10 ans) :

Chambre(s) :

Simple Double (grand lit ou lits jumeaux) Familiale Personne handicapée

Possibilité de navette en gare de Vierzon (21 € par trajet) OUI NON Si oui, Arrivée à : heures

Départ à : heures

Extrait des conditions générales de vente :

Tous repas réservés non pris vous seront facturés. Tous nos repas sont servis hors boissons. Le café est compris le midi. Nous ne fournissons pas les gants de toilette. L'attribution des chambres se fait le jour d'arrivée à 16h00 et la restitution des clés le jour du départ à 10h00. Votre séjour est à régler sur place le jour de votre départ. En cas d'annulation, les acomptes ne seront pas remboursés. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation de 9 € pour une personne seule, 13 € pour un couple. Les animaux ne sont pas admis dans les chambres et les bâtiments.



Pour trouver le chemin de la Grande-Garenne :
Le centre de vacances de la Grande-Garenne se trouve à Neuvy-sur-Barangeon dans le département du Cher (18).

Par le train :
Gare de Vierzon à 15 km.
Le Domaine peut assurer une navette (coût 21 € par trajet, par personne ou par couple)

Par la route :
Autoroute A71 (Paris Clermont-Ferrand)
- Sortie Vierzon : suivre la direction d'Auxerre (D926) jusqu'à Neuvy-sur-Barangeon (15 km)
- Sortie Salbris : suivre la direction de Bourges (D944) jusqu'à Neuvy-sur-Barangeon (20 km)

Autoroute A20 (Limoges) ou A85 (Tours)
- Sortie Vierzon : suivre la direction d'Auxerre (D926) jusqu'à Neuvy-sur-Barangeon.



La Grande-Garenne CS 90624
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél : 02 48 52 64 00
Fax : 02 48 52 64 02
Email : reservation@grande-garenne.com



Les groupements de la FNAM

Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements, qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à 1 500 caractères espaces compris et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos adressées sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Comme indiqué lors du séminaire des présidents 2012, une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu.

Par ailleurs, les parutions sur notre site internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de La Charte (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus intégraux d'assemblée générale sont à adresser directement au secrétariat général.

Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires généraux qui ont une adresse email peuvent la communiquer à la rédaction de La Charte à : lacharte@maginot.asso.fr

GR 49

ASSOCIATION NATIONALE DES CADRES DE CHERCHELLIERS DE RÉSERVE ET ÉLÈVES

Président : M. Paul Teil

Adresse : 32 rue de Perpignan
94700 MAISONS-ALFORT



Assemblée générale de nos 10 ans

Notre assemblée générale s'est déroulée le 19 octobre 2017 à l'IGESA de Toulon.

Précédée la veille par la réunion du conseil d'administration et des délégués régionaux, elle a réuni une centaine d'anciens EOR accompagnés des épouses.

Après le mot d'accueil, ce fut la lecture des noms des 39 camarades disparus au cours de l'année, dont Jean-Pierre Fourquin, trésorier depuis 2011.

Ce décès, survenu avant notre assemblée, a empêché la présentation de notre bilan annuel. Néanmoins, il sera présenté au conseil d'administration avant la fin de l'année pour validation.

Paul Teil, président, présenta ensuite son rapport moral.

Maurice Raisonnier, secrétaire général, fit le bilan de ses actions et annonça la présence d'une délégation de l'ANCCORE aux cérémonies du 11 novembre, à l'Arc de triomphe.

Quitus a été donné aux rapports. Des décisions ont été ratifiées : montant de la cotisation annuelle à compter du 1^{er} octobre 2018, nominations de MM. Marcel Gonthier, vice-président nord, Henri Esnault, trésorier, et de Jean-Claude Picolet, trésorier adjoint, et évocation du lieu de

notre assemblée 2018 : la Grande-Garenne ou l'École Militaire?

Notre président a remis notre médaille du Mérite cherchellien à Gérard Gamba et Jean-Claude Ribeyron.

Tout le monde s'est retrouvé pour un repas digne de nos 10 ans, repas terminé par la dégustation d'une magnifique pièce montée suivie d'une coupe de champagne.

Le Chant des Africains a fait trembler les murs de cet espace Louvois. ■

Maurice Raisonnier
Secrétaire général

GR 85

ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET DES ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES MILITAIRES ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

Président : M. Alain Baudel

Adresse : 166 rue Lafayette
75010 PARIS

Retrouvailles 2017 AET/AFN

Les AET/AFN se sont rassemblés du 1^{er} au 4 septembre 2017 pour la 7^e fois depuis 2004, à la Grande-Garenne.

Ces retrouvailles avaient une saveur spéciale, avec l'accent « comme là-bas dis » et cela nous a mis du baume au cœur.

Petit discours de bienvenue, suivi du verre de l'amitié, nous avons évoqué les amis empêchés de venir pour cause de maladie. Nous avons eu une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, en observant une minute de silence.

Deux camarades d'Algérie ont fait le

déplacement Zoubir et Mohamed. Malgré des ennuis de santé, trois camarades ont tenu à être des nôtres, Claude Ryembault, venu d'Alsace en covoiturage avec François Marty, Alain Machacek et René Mangeon.

Nous avons retrouvé nos deux compères Hadj et Bachir.

M. Maurice Gambert (président honoraire de la FNAM et AET de Tulle) et son épouse Christiane, se sont joints à nous pour le dîner de gala. Le dimanche, une gerbe a été déposée devant la stèle André-Maginot, par les représentants des trois écoles (HA, Mi, Ko) et Maurice Gambert.



Vu l'effectif en baisse, un rapide sondage a été fait pour savoir si nous allions réitérer nos retrouvailles dans deux ans. À l'unanimité, on a entendu un formidable « on revient ! ».

Que les indécis, et ceux des premières retrouvailles, viennent partager ces moments si agréables ! Nous avons toujours une excuse, mais le RV AET, c'est primordial.

Merci à tous les AET de leur présence et de leur joie de vivre, ainsi qu'à leurs charmantes épouses. ■

Yvon Rouanet

GR 87

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE AUDOISE ANDRÉ-MAGINOT DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Président : M. Alain Vaissière

Adresse : 14 chemin de la Vieille Fontaine
11170 VILLESÉQUELANDE

Notre assemblée générale s'est tenue à Argeliers, le dimanche 1^{er} octobre 2017.

Le président, Alain Vaissière, ouvre la séance et remercie l'ensemble des autorités et des adhérents présents. Une minute de recueillement est observée à la mémoire des anciens combattants décédés, des soldats français en OPEX tombés au champ d'honneur et des victimes d'attentats terroristes. Le secrétaire général présente les actions, les aides sociales,



les parrainages d'établissements scolaires, effectués au cours de l'année. La parole est ensuite donnée au trésorier adjoint, Maurice Ramboul, qui détaille le bilan financier. Les rapports d'activités et financier sont approuvés à l'unanimité.

M. Joseph Lopez, membre de la commission solidarité de la FNAM, a présenté en détails toutes les activités de notre fédération nationale.

À l'issue de la réunion, dépôt de gerbe au monument aux Morts, en présence

de Mme Danièle Héryn, députée de la première circonscription, et de M. Lapallud, conseiller départemental représentant le président du Conseil départemental.

S'ensuit une remise de décorations : Croix du combattant et Titre de reconnaissance de la Nation à M. Jean-Pierre Sedent.

La journée s'est terminée par un repas au foyer municipal. ■

GR 135

UNION DES MUTILÉS, RÉFORMÉS ET ANCIENS COMBATTANTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

Président : M. André Léon
Adresse : 16 rue Louis Graves
60000 BEAUVAIS

À l'honneur

Notre camarade, Jacques Delormel, ancien combattant d'Algérie, a été nommé chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Sa décoration lui a été remise le 13 juillet 2017 à Maignelay-Montigny par le capitaine Gérard Beaumont-Senn, en présence des drapeaux et d'un détachement de spahis.

M. Delormel est titulaire de trois citations.

1^{re} citation : Le maréchal des logis, Jacques Delormel, classe 56 2/c, chef de groupe de voltigeurs au

2^e Dragons, d'un courage et d'une audace remarquables sur le terrain, s'est fait remarquer le 16 août 1958 au sud de Tiffrente, en repoussant un groupe rebelle qui montait à l'assaut de sa position.

2^e citation : Le 8 septembre 1958, s'est de nouveau distingué au Si-Aïssa, entraînant ses hommes au combat, assurant la protection d'un blessé, Maurice Buquet, qu'il porta sur son dos pendant plusieurs kilomètres. Ce même jour, il sauva la vie de son camarade, André Alluyn. Celui-ci est présent le 13 juillet pour sa remise de Légion d'honneur.

3^e citation : Le 3 février 1959, s'est illustré dans le massif du Tricourbas au nord-est de Palestro, en poursuivant des rebelles armés. Il réussit, avec ses hommes, à les mettre hors de combat et à récupérer leurs armes. Il recevra la Croix de la Valeur Militaire à l'ordre de la brigade.

Libéré le 15 mars 1959 au grade de



maréchal des logis-chef, il recevra plus tard la Médaille Militaire. Tes camarades de l'UMRAC de l'Oise et les anciens d'AFN t'adressent leurs plus sincères félicitations. ■

André Léon
Président

GR 138

UNION NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE

Président : M. Gérard Tanguy
Adresse : 7 rue Coppel
75013 PARIS

L'UNSOR a tenu son assemblée générale nationale et sa réunion des présidents au domaine de la Grande-Garenne à Neuville-sur-Barangeon du 12 au 14 octobre 2017.

La matinée du 13 octobre a été réservée aux travaux de l'assemblée générale avec les divers rapports et approbation de la motion 2017.

L'après-midi, s'est tenue la réunion des présidents départementaux au cours de laquelle se sont déroulées les élections pour le renouvellement du comité directeur national et les élections du président national.



Gérard Tanguy a été élu président national.

Le 14 octobre 2017, après communication de la composition du comité directeur par le président national, la réunion s'est terminée par la cérémonie des couleurs et un dépôt de gerbe en présence

de M. Michel Preud'homme, représentant l'amiral Lacaille.

Un vin d'honneur et un repas ont conclu cette journée. ■

Gérard Tanguy

GR 145

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU VAUCLUSE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : M. Pierre Chauvin

Adresse : 8 rue Adolphe Dumas
84510 CAUMONT-SUR-DURANCE

Notre 14^e congrès biennal s'est tenu le 1^{er} octobre 2017 à Caumont-sur-Durance.

Après le discours de bienvenue du président Pierre Chauvin, M. Claude Morel, adjoint au maire, a rappelé tout son plaisir d'être parmi les anciens combattants et le désir de M. Joël Fouiller, maire, de continuer à soutenir nos actions.

MM. Yves Largot des PGCATM et de l'UDAC 84, Carlassare de l'ANCAC, et Dumas des médaillés militaires étaient présents.

M. Jean Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental, a remercié le GR 145 pour la présence des adhérents aux cérémonies patriotiques et l'aide de la FNAM aux collègues et lycées.

M. Patrick Anne, directeur de l'ONACVG du Vaucluse, a évoqué l'actualité départementale du monde combattant. Il a ensuite rendu hommage à André Maginot.

Après le vote des comptes rendus moral et financier et de l'élection des administrateurs, le président a remis des médailles d'argent de la FNAM à MM. Jeannot Roux, Lucien Durand, Pierre Audibert et André Campagne, et des diplômes à Mme Maryse Jullian, MM. Maurice Rey et Pierre Richard. Des diplômes du GR 145 ont été remis à Mme Anne Marie Bouschet, MM. René Berard, Pierre Cubells, Serge Falcioni et Philippe Zanca. M. Morel a reçu la médaille du GR 145.



Composition du bureau 2017/2019 :

Président : Pierre Chauvin

Président délégué et trésorier :

Jeannot Roux

Secrétaire : Georges Solari

Vice-présidents : Lucien Durand et Luc Socias

Trésorier adjoint : Philippe Zanca

Secrétaire adjoint : José Linares

Porte-drapeau : Pierre Richard

Les congressistes se sont rendus au monument aux Morts pour un dépôt de gerbes. À l'issue de l'apéritif, un repas les attendait à la salle « Roger Orlando ». ■

GR 224

SECTION FÉDÉRALE DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES

Président : M. Michel Boudeau

Adresse : 35 rue du Calvaire
79240 L'ABSIE

Le congrès Deux-Sèvres-Vendée s'est tenu le 2 septembre 2017 à Magné (Deux-Sèvres). Plusieurs autorités étaient excusées.

Le président Michel Boudeau remercie les adhérents de Magné d'avoir préparé les salles et souhaite la bienvenue aux participants.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Patrick Remm, représentant la FNAM, Mme Niétto, vice-présidente du conseil départemental, M. Prieur, attaché parlementaire du sénateur Morisset, Mme Savarit, directrice de l'ONAC, représentant le préfet, le maire de Magné, et M. Jacques

Séguin, secrétaire général de l'UDAC-VG des Deux-Sèvres.

L'UDAC regroupe 34 associations soit 10 000 adhérents. Tous les ans, nous avons une réunion avec les parlementaires où l'UDAC expose ses doléances. L'UDAC a fait ériger un mémorial regroupant les Morts pour la France des Deux-Sèvres des conflits de Corée, Indochine, AFN, Opérations extérieures.

M. Remm remercie le président et présente André Maginot. Il déplore que les militaires OPEX ne combent pas les rangs. Il remet la plaquette André-Maginot à M. Merceron, président de la section de Magné, et au maire de la commune et le livre André Maginot à Mme Savarit.

Mme Savarit rappelle que la Fédération André-Maginot travaille à la transmission de la mémoire et vient en aide aux plus démunis. Elle signale que 571 militaires sont Morts



pour la France pour les opérations extérieures.

Ce fut ensuite le défilé vers le monument aux Morts et le dépôt de gerbes.

Les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié avant un excellent repas qui devait clôturer cette journée très amicale. ■

Pierre Thizon
Secrétaire

GR 243

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU TARN

Président : M. Jacques Bastié

Adresse : 75 allées des Corbières
81100 CASTRES

Rétrospective de l'année 2017

L'assemblée générale a eu lieu le 4 mars 2017 à Albi dans les locaux de la maison du bâtiment en présence de M. Esquere, conseiller municipal.

À l'issu de la minute de silence en mémoire des camarades disparus, le

président présente le rapport moral et le trésorier général, Bernard Navech, commente le rapport financier, adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures et l'ensemble des participants se retrouvent pour le verre de l'amitié.

La journée de l'amitié s'est déroulée le 8 octobre 2017 à Cestayrol, en présence du maire, de la députée Marie-Christine Verdier Joucla et du sénateur Philippe Bonne Carrère.

Après la messe, célébrée par le père Clément, au eu lieu le repas traditionnel.

La cérémonie du 11 novembre 2017 s'est déroulée à Puygoueon où, après la manifestation traditionnelle, un hommage a été rendu à Jacky Soler, décédé le 20 septembre 2017, et qui avait été, avant sa maladie, le trésorier du groupement. ■

Dons et legs

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Nationale André-Maginot est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés des droits de succession et de mutation.

Notre association, qui regroupe plus de 200 000 adhérents, œuvre surtout dans le domaine social. Si vous êtes assujettis à l'ISF, vous pouvez bénéficier des modalités de la loi TEPA qui permet dans ce cas une réduction de 75 %, dans la limite de 50 000 €.

Pour mieux nous connaître, n'hésitez pas à nous demander une documentation :

Fédération Nationale André-Maginot
Secrétariat général

24 bis, Boulevard Saint-Germain

75005 PARIS

Tél : 01 40 46 71 40. Fax : 01 40 46 71 41

E-mail : fnam@maginot.asso.fr



INSIGNE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS, VICTIMES DE GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS

Cet insigne est un véritable « Collector » tant par la qualité de fabrication que par sa valeur historique et sa rareté.

En métal argenté, de 3 cm de diamètre, il a été créé entre le 28 mai 1933 date à laquelle un décret reconnaît la fédération comme établissement d'utilité publique avec le nom de « Fédération Nationale des mutilés, victimes de Guerre et anciens combattants », et 1953 alors qu'en hommage à André Maginot, elle adopte le titre de « Fédération Nationale André-Maginot, mutilés, victimes de guerre et anciens combattants ».

Il est fourni avec la boîte d'origine du créateur Arthus Bertrand. Le prix pour nos adhérents a été fixé à 10 € (frais de port inclus). En vente à la FNAM 24 bis bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40



L'archange écartelé

Bernard Leveaux

Commande auprès de l'auteur :

M. Bernard Leveaux
5 rue Guynemer – 59137 Busigny
Prix : **22 €** (frais de port inclus)

Un beau récit pour une partie de notre jeunesse désorientée et sans idéal, à la recherche d'exigences morales, intellectuelles.

Cet ouvrage est essentiellement un roman vécu, dédié à la mémoire de Guy Jactel, homme bon et charitable, qui a mené en tant que réserviste un très beau parcours au service de la France.

Il nous fait découvrir les missions des SAS (Commandos parachutistes formés en Angleterre) durant la guerre 39-45 puis en Israël, ensuite en Corée dans le bataillon Français. L'Afrique du Nord se réveille avec un lot de folie et d'horreurs, Guy Jactel participe à des actions de maintien de l'ordre ensuite il œuvre particulièrement dans les SAS (section administrative) et sa grande fierté, pacifier la région des Aurès où il est affecté.

Il a parrainé une jeune Algérienne de 10 ans en lui faisant faire des études à Alger et en France. Cette dernière s'est mariée dans l'est de la France et a donné naissance à deux enfants.

Quelle réussite pour Guy Jactel ! **H. F.-M.** ■



Les sept péchés capitaux du chef militaire

Gilles Haberey et Hugues Perot

Éditions Pierre de Taillac

Prix : **26,90 €** (en librairie)

Cet ouvrage propose une « analyse tactique » des combats et des causes des échecs depuis l'antiquité à nos jours.

La dissection des différents éléments d'un combat amène à l'établissement de diagnostics : « Les 7 péchés capitaux »,

péchés qu'il ne faut pas commettre pour gagner une bataille.

Les auteurs proposent même des remèdes : les enseignements tactiques. L'ouvrage très explicite s'appuie sur de nombreux schémas et illustrations. **J.-M.G.** ■



L'épopée de la Médaille Militaire

Philippe Lamarque

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

SNEMM

36 rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Prix : **16 €** (frais de port en sus)

les autres. Du plus modeste soldat jusqu'au maréchal de France, cette médaille a toujours été considérée par les militaires comme la quête du Graal visible. ■

Ce bel album illustré de 98 pages retrace l'épopée de la Médaille militaire, qui a toujours récompensé les meilleurs parmi ceux dont la vocation est de risquer leur vie pour



Recherche...



Recherche toute personne ayant connu Pierre Cusset, du 205^e Bataillon du Génie à l'état-major de Darhoussa (Tunisie) de 1957 à 1959.

*Daniel Douin - 50 rue Verlaine
77540 Rosay-en-Brie
Tél. : 01 75 98 59 94*

Albert Fressignaud recherche des nouvelles de son frère Jean Fressignaud, né en 1932 à Dun-le-Palestel, qui a pris part à la guerre d'Indochine, puis est rentré en France.

*Colonel (er) Antoine Rossi
20 rue du Préfet Dalphonse
36000 Châteauroux.*

Vers septembre 1951, des grenades explosent dans le dancing de Daka (Saigon). J'ai arrêté l'un des lanceurs de grenade à la main, j'ai remis cette personne à la patrouille de Saigon-Cholon. Je recherche des témoins de cette scène.

*Robert Moro
12 rue de la Mare-Longuenoue
77500 Chelles.*

Recherche témoin de près ou de loin de l'embuscade tragique de Bouskene : 20 morts, 16 disparus, qui a eu lieu le 22 août 1956 contre la 2^e Cie du 1^{er} BTA. Pour ma part, j'étais à la 4^e Cie.

*Pierre Vinet
25 quai André-Citroën
75015 Paris
pierre.vinet@dbmail.com*

Recherche mon camarade d'enfance, Noël Baert, dont je suis sans nouvelles depuis 1955. Il habiterait un village à la frontière belge, près de Lille. Il a fait l'Indochine, dans l'armée de l'air à Saigon.

*M. Robert Depierre
24 rue de Sudbury
60600 Clermont (Oise).*

Cherche béret de chasseur alpin, je faisais partie du 93^e RAM de Grenoble.

*James Coulot
Tél. : 06 86 88 32 30
ou james.coulot@orange.fr*

Michel Coignard, CIDB de Trèves (Allemagne - Ex-RFA) de janvier à avril 1959, 11^e RCC Berlin de mai 1959 à mars 1960, 2^e régiment de Dragons, 5^e escadron (Negrine, Besseriani, Le Kouif, Rhilane) de mars 1960 à avril 1961, recherche Georges Martin, Jean Migadel et Louis Mougin, ainsi que tous renseignements sur l'embuscade du 21 mai 1961 le long du barrage électrifié à Rhilane (frontière tunisienne) ayant coûté la vie au chef de char et tireur de l'AMX 13.

Michel Coignard

Tél. : 06 18 06 82 71

Recherche Bernard Buquet, originaire de Normandie, contingent 58-1B, parachutiste, muté au 17^e BCP, puis au 4^e BCP (2^e Cie, commando V32) et au 10^e BCP. A été nommé caporal « au feu ». A servi à T'kout au sein de la 1^{re} Cie, commando L130, 2^e section.

*Bernard Fuseau
Tél. : 05 49 64 16 16
ou poberfuso@sfr.fr*

Recherche Léo Grenier incorporé au 18^e BCP à Tours courant 1959, nommé sergent, il est devenu instructeur des nouvelles recrues. Dans la section des élèves EOR se trouvaient Jean-Marie Risse et Pierre Laroche qui se sont retrouvés comme lui au 4^e BCP.

*Bernard Fuseau
Tél. : 05 49 64 16 16
ou poberfuso@sfr.fr*



CYCLE DE CONFÉRENCES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE THÉMATIQUE : « EXERCER L'AUTORITÉ »

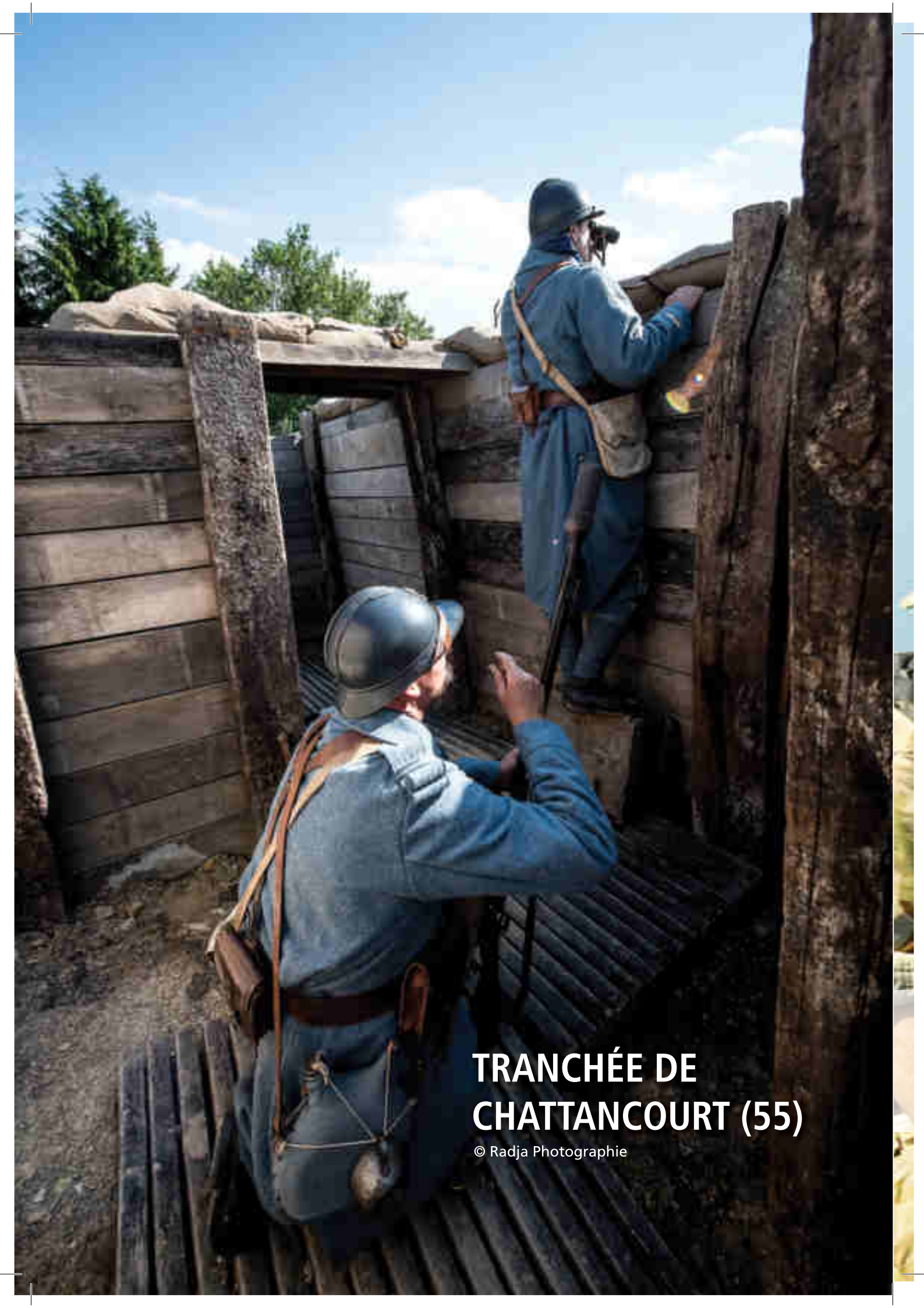
12 avril 2018 : D. Mireur
Georges Guynemer. Du jeune homme fragile à l'as de l'aviation

17 mai 2018 : Thomas Vaisset (DREE)
L'amiral Thierry d'Argenlieu, entre obéissance et dissidence

14 juin 2018 : Patrick Boureille (DREE)
Les marins et le putsch

28 juin 2018 : LCL Rémy Porte (DELPAT)
Le commandement de Joffre pendant la Grande Guerre

Entrée sur inscription, ouvert à tout public, gratuit.
Horaires : 18h30 – 20h00, lieu : SHD Vincennes, château de Vincennes
Informations et inscriptions en ligne sur :
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr



TRANCHÉE DE CHATTANCOURT (55)

© Radja Photographie

© Charles Maguin



▲ Au monument aux Morts avec les anciens combattants français et canadiens.

Un moment particulièrement émouvant fut la remise des documents relatifs à l'escalade de la falaise du Tuf, haute de 60 mètres au milieu de la nuit du 15 août 1944, par les 650 Américains et Canadiens de la First Spécial Service Force, avant la difficile et meurtrière conquête de l'Île de Port-Cros.

Une assistance recueillie écouta la liste des victimes, âgées de 22 à 29 ans, qui étaient venues de si loin, sans aucun esprit d'intérêt ni de conquête, redonner les libertés à la France et à l'Europe.

Une belle cérémonie avec dépôt de gerbes se déroula au monument aux Morts du parc Lafontaine, en présence des anciens combattants français et canadiens qui se retrouvèrent pour l'occasion.

La conférence toujours bénévole et gratuite devant bien des personnalités a suscité comme à l'accoutumée des questions pertinentes, occasionné des témoignages passionnants et s'est achevée sur de chaleureuses félicitations. Un délégué de Saint-Pierre et Miquelon a rapporté le rôle, lors des deux guerres mondiales, des soldats de ce territoire français.

© Charles Maguin



▲ Réception au mess des officiers à Ottawa.

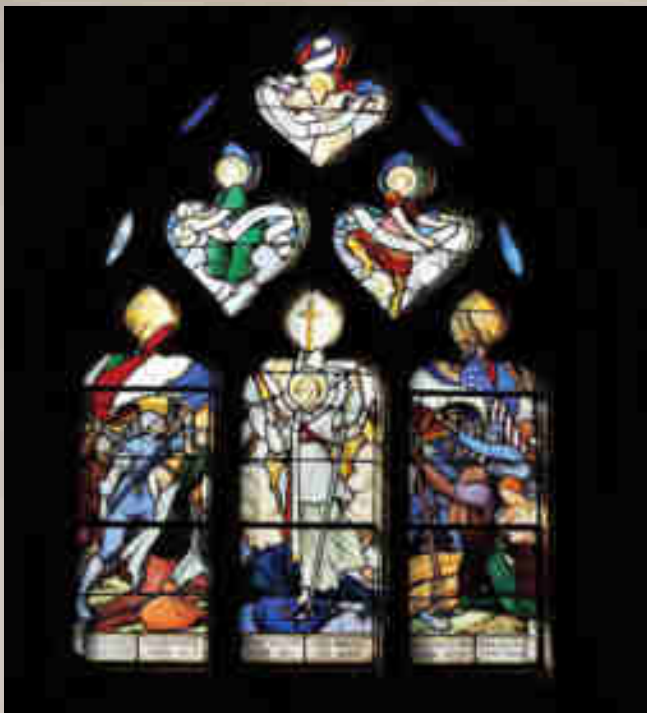
Notre dernière étape eut lieu à Montréal, grande métropole de quatre millions d'habitants du vaste Québec francophone. L'exposition fut installée dans les locaux de l'Alliance Française, vénérable institution qui, depuis plus d'un siècle, est chargée d'accueillir nos compatriotes ; ils sont actuellement 150 000 dans cette métropole.



▲ Les élèves chantent la *Complainte du Partisan*.

Ainsi s'acheva ce beau périple mémoriel qui a sans nul doute contribué à tisser des liens humains et culturels, en développant l'aura de Saint-Raphaël, du Var, ainsi que les actions du Souvenir français.

Charles MAGUIN



▲ Le vitrail central de la composition.

Un drapeau de régiment est également visible, sur lequel on voit la couronne de lauriers et de chêne et les inscriptions « la Marne, Verdun, l'Yser, la Somme ».

Ce drapeau ne correspond à aucun drapeau de régiment et est sans doute un hommage à l'ensemble des régiments auxquels ont été affectés les Manerbois.

Aux marges de la verrière se trouve peut-être le drapeau italien, à l'extrême gauche, et les le drapeau britannique et le drapeau noir et or non identifié à droite.

Des civils sont également représentés sous les traits de paysans qui ont déposé leurs outils et se sont agenouillés pour rendre grâce à Saint-Michel. L'une des femmes porte un enfant et rappelle la mère du premier vitrail. Une autre, probablement une déplacée, a posé son baluchon au sol et remercie l'archange d'avoir mis fin à son errance.

Au tympan du vitrail, trois anges tiennent des phylactères portant la mention « Le droit prime justifie la force ». Les soldats et le peuple semblent ainsi remercier Saint-Michel pour leur victoire tout en justifiant la violence du conflit en se comparant à Saint-Michel terrassant le dragon.

Le troisième vitrail montre le retour à Manerbe des enfants du pays qui ont survécu aux affrontements.

La scène se passe cette fois en extérieur, dans le bourg de Manerbe, on reconnaît parfaitement l'église en arrière-plan. Les pères accueillent leurs fils, les femmes leurs époux, et les enfants leur père.

Les soldats arborent les médailles récompensant leur mérite sur le champ de bataille. Certains sont blessés. On remarquera que seuls quatre soldats sont représentés sur cette troisième verrière, contre une dizaine sur la verrière du départ, ce qui illustre les pertes subies au combat.

Sur le tympan du vitrail des anges portent des phylactères indiquant « Gloire et merci aux vengeurs ». Il ne s'agissait donc pas de se défendre face à l'envahisseur mais de venger l'outrage subit.

Cette dernière mention remet en perspective les intentions des commanditaires des vitraux. S'agissait-il de sacrifier la mémoire du conflit afin qu'il ne se reproduise plus ou de se féliciter d'avoir été les plus forts et d'avoir obtenu vengeance ?

D'un côté, il s'agirait de tirer les leçons du conflit afin de ne pas le reproduire, de l'autre, il s'agirait de se réjouir de l'anéantissement de l'Empire allemand.

Pour répondre à cette question, il aurait été intéressant de se plonger dans les archives de l'époque. Malheureusement les archives diocésaines ne possèdent aucun document concernant l'installation de ces vitraux, les archives de l'atelier Lorin à Chartres ne disposent que des croquis et cartons des vitraux et le registre de délibération du conseil municipal de l'époque a été perdu...

Manerbe a perdu trente-trois hommes au combat. S'il est difficile de trouver et de réaliser des statistiques précises sur les pertes subies, il est néanmoins possible de calculer quelques estimations. Manerbe a ainsi perdu au combat environ 6 % de sa population, contre une moyenne de 3 % en Basse-Normandie.

Ces pertes représentent 45 % de sa population entre 18 et 27 ans, contre environ 30 % à l'échelle nationale. La commune a donc subi des pertes particulièrement nombreuses et a eu de nombreux morts à pleurer. Les recherches menées n'ont pas permis de trouver d'explication à ce constat.